# JOURNAL
## HISTORIQUE
## ET
## LITTERAIRE

15. OCTOBRE

1787.

A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apoſtolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Approbation du Commiſſaire-Examinateur.*

# JOURNAL HISTORIQUE ET *LITTERAIRE*

15. OCTOBRE 1787.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

*Voïage en Syrie & en Egypte pendant les années* 1783, 1784 & 1785; *avec deux cartes géographiques & deux planches gravées, repréſentant les ruines du temple du Soleil à Balbek, & celles de la ville de Palmyre dans le déſert de Syrie; par Mr. C. F. Volney.* A Paris, chez Voland; à Liege, chez Lemarié. 1787. 2 vol. *in*-8°. avec cartes & fig. Prix 12 liv.

Rien de plus propre que cet ouvrage pour réfuter les contes bleus que Mr. Savary & d'autres voïageurs ont publiés ſur

l'Egypte. M^r. Savary ſur-tout en a fait la région des Fées, tant pour la phyſique que pour l'hiſtoire *, & l'on ne peut guere douter que ce ne ſoit lui que M^r. Volney a eu en vue dans le choix de ſon épigraphe: *j'ai penſé que le genre des voïages appartenoit à l'hiſtoire, & non aux romans.*

* 15 Fév. 1787, p. 248.

Dès la premiere page le talent de l'auteur pour décrire ſe montre dans ſa deſcription d'Alexandrie en Egypte. " Vainement, dit-il, „ un voïageur a-t-il lu les hiſtoires & les re„ lations; vainement ſur leurs deſcriptions „ a-t-il eſſaïé de ſe peindre l'aſpect des ter„ rains, l'ordre des villes, les vêtemens, les „ manieres des habitans: il eſt neuf à tous ces „ objets; leur variété l'éblouit: ce qu'il en „ avoit puiſé ſe diſſout & s'échappe, & il „ reſte livré aux ſentimens de la ſurpriſe & „ de l'admiration. Parmi les lieux propres à „ produire ce double effet, il en eſt peu „ qui réuniſſent autant de moïens qu'Alexan„ drie en Egypte. Le nom de cette ville qui „ rappelle le génie d'un homme ſi étonnant; „ le nom du païs qui tient à tant de faits „ & d'idées; l'aſpect du lieu qui préſente „ un tableau ſi pittoreſque; ces palmiers qui „ s'élevent en paraſol; ces maiſons à terraſſe „ qui ſemblent dépourvues de toît; ces flé„ ches grêles des minarets qui portent une ba„ luſtrade dans les airs: tout avertit le voïa„ geur qu'il eſt dans un autre monde. Deſ„ cend-il à terre, une foule d'objets incon„ nus l'aſſaillit par tous ſes ſens; c'eſt une „ langue dont les ſons barbares & l'accent

„ âcre & guttural effraient ſon oreille: ce
„ ſont des habillemens d'une forme bizarre,
„ des figures d'un caractere étrange. Au lieu
„ de nos viſages nuds, de nos têtes enflées
„ de cheveux, de nos coëffures triangulaires
„ & de nos habits courts & ſerrés, il regar-
„ de avec ſurpriſe ces viſages brûlés, armés
„ de barbe & de mouſtaches; ce faiſceau d'é-
„ toffe roulée en plis ſur une tête raſe; ce
„ long vêtement, qui, tombant du col aux
„ talons, voile le corps plutôt qu'il ne l'ha-
„ bille; & ces pipes de ſix pieds dont toutes
„ les mains ſont garnies; & ces hideux cha-
„ meaux qui portent l'eau dans des ſacs de
„ cuir; & ces ânes ſellés & bridés qui tranſ-
„ portent légérement leur cavalier en pan-
„ touffles; & ce marché mal fourni de dattes
„ & de petits pains ronds & plats; & cette
„ foule immonde de chiens errans dans les
„ rues; & ces eſpeces de phantômes ambu-
„ lans, qui, ſous une draperie d'une ſeule
„ piece, ne montrent d'humain que des yeux
„ de femme. Dans ce tumulte, tout entier à
„ ſes ſens, ſon eſprit eſt nul pour la ré-
„ flexion; ce n'eſt qu'après être arrivé au
„ gîte ſi deſiré, quand on vient de la mer,
„ que devenu plus calme, il conſidere avec
„ réflexion ces rues étroites & ſans pavé,
„ ces maiſons baſſes & dont les jours rares
„ ſont marqués de treillages, ce peuple mai-
„ gre & noirâtre, qui marche nuds pieds,
„ & n'a pour tout vêtement qu'une chemiſe
„ bleue ceinte d'un cuir ou d'un mouchoir
„ rouge. Déja l'air général de miſere qu'il

„ voit ſur les hommes, & le myſtere qui
„ enveloppe les maiſons, lui font ſoupçon-
„ ner la rapacité de la violence, & la dé-
„ fiance de l'eſclavage. „

L'état phyſique de l'Egypte ne préſente rien non plus de raviſſant, & ne répond pas davantage aux idées extaſiantes qu'on a prétendu nous en donner. " En remontant
„ par le fleuve, on commence à prendre
„ une idée générale du ſol, du climat & des
„ productions de ce païs ſi célebre. Rien n'i-
„ mite mieux ſon aſpect, que les marais de
„ la baſſe Loire ou les plaines de la Flandre;
„ mais il faut en ſupprimer la foule des
„ maiſons de campagne & des arbres, & y
„ ſubſtituer quelques bois clairs de palmiers
„ & de ſycomores, & quelques villages de
„ terre ſur des élévations factices. Tout ce
„ terrein eſt d'un niveau ſi égal & ſi bas,
„ que lorſqu'on arrive par mer, on n'eſt
„ pas à trois lieues de la côte, au moment
„ que l'on découvre à l'horiſon les palmiers
„ & le ſable qui les porte; de-là en remon-
„ tant le fleuve on s'éleve par une pente ſi
„ douce, qu'elle ne fait pas parcourir à l'eau
„ plus d'une lieue à l'heure. Quant au ta-
„ bleau de la campagne, il varie peu; ce
„ ſont toujours des palmiers iſolés ou réu-
„ nis, plus rares à meſure que l'on avance;
„ des villages bâtis en terre & d'un aſpect
„ ruiné: une plaine ſans borne, qui, ſelon
„ les ſaiſons, eſt une mer d'eau douce, un
„ marais fangeux, un tapis de verdure ou un
„ champ de pouſſiere; de toutes parts un ho-
„ riſon

„ riſon lointain & vaporeux, où les yeux „ ſe fatiguent & s'ennuient..... Pour ſe „ peindre en deux mots l'Egypte, que l'on „ ſe repréſente d'un côté une mer étroite „ & des rochers; de l'autre, d'immenſes plai- „ nes de ſable, & au milieu, un fleuve „ coulant dans une vallée longue de cent- „ cinquante lieues, large de trois à ſept, le- „ quel parvenu à trente lieues de la mer, ſe „ diviſe en deux branches, dont les ra- „ meaux s'égarent ſur un terrain libre d'ob- „ ſtacles & preſque ſans pente. „

Bien loin que ce ſoit-là un païs où l'on puiſſe recueillir des lumieres ſur les premiers tems, ou l'on puiſſe à l'aide des monumens ou des traditions diſſiper les ténebres de l'hiſtoire, c'eſt peut-être le ſeul païs où il n'eſt pas poſſible de s'inſtruire de ce qui eſt placé au-deſſus ou peu au-deſſous de la ſurface, ni de la nature même de cette ſurface. " Le „ goût de l'hiſtoire naturelle demandera ſans „ doute des détails ſur la nature du ſol & „ des minéraux de ce grand terrain. Mais „ malheureuſement la maniere dont on y „ voïage, eſt peu propre à ſatisfaire ſur cette „ partie. Il n'en eſt pas de la Turquie com- „ me de l'Europe; chez nous, les voïages „ ſont des promenades agréables; là, ils ſont „ des travaux pénibles & dangereux. Ils ſont „ tels ſur-tout pour les Européens, qu'un „ peuple ſuperſtitieux s'opiniâtre à regarder „ comme des ſorciers qui viennent enlever „ par magie des tréſors gardés ſous les rui- „ nes par des génies. Cette opinion ridicule,

„ mais enracinée, jointe à l'état de guerre „ & de trouble habituel, ôte toute sûreté „ & s'oppoſe à toute découverte. On ne peut „ s'écarter ſeul dans les terres; on ne peut „ pas même s'y faire accompagner. On eſt „ donc borné aux rivages du fleuve, & à „ une route connue de tout le monde, & „ cette marche n'apprend rien de neuf. Ce „ n'eſt qu'en raſſemblant ce que l'on a vu „ par ſoi-même & ce que d'autres ont „ obſervé, que l'on peut acquérir quelques „ idées générales. „

" Si l'on ſe rappelle, dit-il ailleurs, ce „ que j'ai expoſé de la nature & de l'aſpect „ du ſol, ſi l'on ſe peint un païs plat, „ coupé de canaux, inondé pendant trois „ mois, fangeux & verdoïant pendant trois „ autres, poudreux & gercé le reſte de l'an- „ née; ſi l'on ſe figure ſur ce terrain des „ villages de boue & de briques, ruinés, „ des païſans nuds & hâlés, des buffles, „ des chameaux: des ſycomores, des dattiers „ clair ſemés, des lacs, des champs cultivés „ & de grands eſpaces vuides; ſi l'on y „ joint un ſoleil étincelant ſur l'azur d'un „ ciel preſque toujours ſans nuages, des vents „ plus ou moins forts, mais perpétuels, l'on „ aura pu ſe former une idée rapprochée de „ l'état phyſique du païs. On a pu juger de „ l'état civil des habitans par leur diviſion „ en races, en ſectes, en conditions, par „ la nature d'un gouvernement qui ne con- „ noît ni propriété, ni sûreté des perſonnes, „ & par l'uſage d'un pouvoir illimité confié à

„ une ſoldateſque licencieuſe & groſſiere. . . .
„ Je rends juſtice à l'extrême fertilité de l'E-
„ gypte, à la variété de ſes produits, à l'a-
„ vantage de ſa population pour le commer-
„ ce; je conviens que l'Egypte eſt peu ſujette
„ aux intempéries qui font manquer nos ré-
„ coltes, que les ouragans de l'Amérique y
„ ſont inconnus, que les tremblemens, qui
„ de nos jours ont dévaſté le Portugal &
„ l'Italie, y ſont très-rares, quoique non ſans
„ exemple; je conviens même que la cha-
„ leur qui accable les Européens, n'eſt pas
„ un inconvénient pour les Naturels: mais
„ c'en eſt un grave que ces vents meurtriers
„ du Sud; c'en eſt un autre que ce vent de
„ Nord-Eſt qui donne des maux de tête
„ violens; c'en eſt encore un que cette mul-
„ titude de ſcorpions, de couſins, & ſur-tout
„ de mouches, telle, que l'on ne peut manger
„ ſans courir riſque d'en avaler. . . . Que ſi
„ la penſée ſe porte à l'horiſon qu'embraſſe
„ la vue, elle s'effraie de n'y trouver que
„ des déſerts ſauvages, où le voïageur égaré,
„ épuiſé de ſoif & de fatigue, ſe décourage
„ devant l'eſpace immenſe qui le ſépare du
„ monde: il implore en vain la terre & le
„ ciel; ſes cris perdus ſur une terre raſe ne
„ lui ſont pas même rendus par des échos;
„ dénué de tout, & ſeul dans l'univers, il
„ périt de rage & de déſeſpoir * devant une
„ nature morte, ſans la conſolation même
„ de voir verſer une larme ſur ſon malheur.
„ Ce contraſte ſi voiſin eſt ſans doute ce

* Cela n'eſt pas bien philoſophique & encore moins chrétien.

„ qui donne tant de prix au ſol de l'Egypte.
„ La nudité du déſert rend plus ſaillante
„ l'abondance du fleuve; & l'aſpect des pri-
„ vations ajoute au charme des jouiſſances. „

Pluſieurs hiſtoriens & voïageurs nous ont raconté des merveilles de l'eau du Nil, dont le goût & la ſalubrité ſurpaſſoient toutes les eaux du monde. M^r. V. eſt auſſi peu favorable à cette idée qu'aux autres attraits de l'Egypte. " Jamais ces eaux troubles & fan-
„ geuſes n'auront le charme des claires fon-
„ taines & des ruiſſeaux limpides; jamais,
„ à moins d'un ſentiment exalté par la pri-
„ vation, le corps d'une Egyptienne hâlé &
„ ruiſſelant d'une eau jaunâtre, ne lui rap-
„ pellera les Naïades ſortant du bain.
„ Six mois de l'année l'eau du fleuve eſt ſi
„ bourbeuſe, qu'il faut la dépoſer pour la
„ boire (a): dans les trois mois qui précé-
„ dent l'inondation, réduite à une petite pro-
„ fondeur, elle s'échauffe dans ſon lit, de-
„ vient verdatre, fétide & remplie de vers;
„ & il faut recourir à celle que l'on a re-
„ çue & conſervée dans les citernes. Dans
„ toutes les ſaiſons, les gens délicats ont

(a) Mr. V. ajoute dans une note: « On ſe
„ ſert, pour cet effet, d'amandes ameres,
„ dont on frotte le vaſe, & alors elle eſt réel-
„ lement légere & bonne. Mais il n'y a que
„ la ſoif, ou la prévention, qui puiſſe la met-
„ tre au-deſſus de nos fontaines & de nos
„ grandes rivieres, telles que la Seine & la
„ Loire. „

„ ſoin de la parfumer, & de la rafraîchir
„ par l'évaporation. „

Les fameuſes pyramides, ces lourds & inutiles monumens d'un faſte ridicule & oppreſſif, n'ont pas excité dans M^r. V. l'admiration qu'elles ont produite dans M^r. Pauſton & M^r. Savary; il n'a eu garde de croire qu'elles receloient le ſecret de toutes les ſciences *, il défend très-bien l'ancienne & commune opinion que ce ſont des tombeaux. On lira avec plaiſir ce qu'il dit de ces maſſes énormes auxquelles il paroît ſuppoſer 500 pieds d'élévation, quoiqu'il convienne que nous n'en avons pas de meſure exacte & uniforme. " Elles ſemblent s'éloigner à me-
„ ſure qu'on ſe rapproche; on en eſt encore
„ à une lieue, & déja elles dominent telle-
„ ment ſur la tête, qu'on croit être à leurs
„ pieds; enfin l'on y touche, & rien ne
„ peut exprimer la variété des ſenſations
„ qu'on y éprouve; la hauteur de leur ſom-
„ met, la rapidité de leur pente, l'ampleur
„ de leur ſurface, le poids de leur aſſiette,
„ la mémoire des tems qu'elles rappellent,
„ le calcul du tems qu'elles ont coûté, l'idée
„ que ces immenſes rochers ſont l'ouvrage
„ de l'homme ſi petit & ſi foible, qui ram-
„ pe à leurs pieds, tout ſaiſit à la fois le
„ cœur & l'eſprit d'étonnement, de terreur,
„ d'humiliation, d'admiration, de reſpect;
„ mais il faut l'avouer, un autre ſentiment
„ ſuccede à ce premier tranſport. Après avoir
„ pris une ſi grande opinion de la puiſſance
„ de l'homme, quand on vient à méditer

* 15 Fév. 1787, p. 249.

„ l'objet de ſon emploi, on ne jette plus
„ qu'un œil de regret ſur ſon ouvrage; on
„ s'afflige de penſer que pour conſtruire un
„ vain tombeau, il a fallu tourmenter vingt
„ ans une nation entiere; on gémit ſur la
„ foule d'injuſtices & de vexations qu'ont dû
„ coûter les corvées onéreuſes & du tranſport
„ & de la coupe, & de l'entaſſement de tant
„ de matériaux. On s'indigne contre l'extrava-
„ gance des deſpotes qui ont commandé ces
„ barbares ouvrages; ce ſentiment revient plus
„ d'une fois en parcourant les monumens de
„ l'Egypte; ces labyrinthes, ces temples, ces
„ pyramides, dans leur maſſive ſtructure, at-
„ teſtent bien moins le génie d'un peuple
„ opulent, & ami des arts, que la ſervitude
„ d'une nation tourmentée par le caprice de
„ ſes maîtres. Alors on pardonne à l'avarice,
„ qui, violant leurs tombeaux, a fruſtré leur
„ eſpoir: on en accorde moins de pitié à
„ ces ruines; & tandis que l'amateur des
„ arts s'indigne dans Alexandrie, de voir ſcier
„ les colonnes des palais pour en faire des
„ *meules* de moulin, le philoſophe après cette
„ premiere émotion que cauſe la perte de
„ toute belle choſe, ne peut s'empêcher de
„ ſourire à la juſtice ſecrette du ſort, qui
„ rend au peuple ce qui lui coûta tant de
„ peines, & qui ſoumet au plus hum-
„ ble de ſes beſoins, l'orgueil d'un luxe
„ inutile. „

Ces réflexions ſont bien dignes d'être ap-plaudies, mais celles que le philoſophe chré-tien fait ſur ces mêmes objets & d'autres de

cette nature, ſont plus admirables encore; les ſentimens que l'idée de Dieu & de l'immortalité produit dans ſon cœur à la vue des débris de toute grandeur humaine, ſont tout autrement ſublimes & profonds. Il ne ſonge guere à *ſourire*; toute ſon ame s'abyme & ſe confond dans l'Etre des êtres.

Quelques auteurs ont écrit qu'il ne pleuvoit jamais en Egypte; il eſt vrai ſeulement qu'il y pleut rarement. M^r. V. contredit ceux qui prétendent qu'il pleut ſouvent dans le Delta, il aſſure qu'il n'y pleut jamais en été, & rarement dans tout le cours de l'année. Il ſeroit peut-être plus exact de dire qu'en Egypte il ne pleut preſque pas de jour mais preſque toutes les nuits; car les brouillards ſont ſi épais & les roſées ſi abondantes, que ce ſont de véritables pluies, avec cette différence que les nuages s'abaiſſent juſqu'à terre. " Ces roſées ont encore cela de „ commun avec les pluies, qu'elles ſont plus „ abondantes vers la mer, & plus foibles à „ meſure qu'elles s'en éloignent; & elles en „ different en ce qu'elles ſont moindres l'hi„ ver, & plus fortes l'été. A Alexandrie, „ dès le coucher du ſoleil, en Avril, les „ vêtemens & les terraſſes ſont trempés com„ me s'il eût plû. Comme les pluies encore, „ ces roſées ſont fortes ou foibles à raiſon „ de l'eſpece de vent qui ſouffle..... On „ obſerve en général, que les nuages & les „ brouillards s'approchent de terre pendant „ la nuit, & s'en éloignent pendant le jour; „ parce que la préſence du ſoleil excite encore

„ core une chaleur ſuffiſante pour les re-
„ pouſſer: j'en ai ſouvent eu la preuve au
„ Caire dans les mois de Juillet & d'Août
„ 1783. Souvent au lever du ſoleil, nous
„ avions du brouillard, le thermomêtre étant
„ à dix-ſept degrés; deux heures après, le
„ thermomêtre étant à vingt, & montant
„ juſqu'à vingt-quatre degrés, le ciel étoit
„ couvert & parſemé de nuages qui cou-
„ roient au Sud. „

Les exagérations ridicules, mais communément reçues, touchant la population du Caire & de l'Egypte, ſont bien jugées dans le paſſage ſuivant, à cela près qu'elles ne ſont pas encore aſſez réduites. " Si l'on en veut
„ croire le douanier, Antoun Farâoun, ci-
„ té par M^r. le B. de Tott, elle approche
„ de 700 mille ames, y compris Boulâq,
„ fauxbourg & port détaché de la ville; mais
„ tous les calculs de population en Turquie
„ ſont arbitraires, parce qu'on n'y tient
„ point de regiſtres de naiſſances, de morts,
„ ou de mariages.... D'après le plan géo-
„ métrique de M^r. Niebuhr, levé en 1761,
„ le Caire a trois lieues de circuit, c'eſt-à-
„ dire, à peu-près le circuit de Paris, pris
„ par la ligne des boulevards. Dans cette en-
„ ceinte, il y a quantité de jardins, de
„ cours, de terrains vuides, & de ruines.
„ Or, ſi Paris, dans l'enceinte des boule-
„ vards, ne donne pas plus de 700,000
„ ames, quoique bâti à cinq étages, il eſt
„ difficile de croire que le Caire qui n'en
„ a que deux, tienne plus de 250,000

„ ames „. Mais ſi nous venons à conſidérer que Paris, non pas circonſcrit par les boulevards, mais dans l'immenſe circonférence de tous ſes fauxbourgs, ne contient pas 700,000 ames, comme M^r. Volney le penſe, mais à peu-près 460 mille *; à quoi ne réduira-t-on pas la population du Caire, & celle de l'Egypte à proportion, que M^r. V. lui-même ne porte qu'à 2,300,000 ames ?

* 1 Avril 1784, p. 546.

M^r. V. rend différentes raiſons des exagérations des voïageurs, & explique ſur-tout bien l'eſpece de prédilection qu'ils ont pour les païs où ils ont été & qui ſouvent n'ont pas de quoi exciter l'admiration ou les regrets. Cet endroit eſt profondément penſé & exprime une vérité dont les voïageurs de bonne foi conviendront ſans peine, dût-elle affoiblir l'autorité de leurs relations. " Loin des „ objets dont elle a joui, l'imagination pri„ vée s'enflamme; l'abſence rallume les de„ ſirs, & la ſatiété de ce qui nous environ„ ne, prête un charme à ce qui eſt hors de „ notre portée. On regrette un païs d'où l'on „ deſira ſouvent de ſortir; & l'on ſe peint „ en beau les lieux dont la préſence pour„ roit être encore à charge. Les voïageurs „ qui ne font que paſſer en Egypte, ne ſont „ pas dans cette claſſe, parce qu'ils n'ont „ pas le tems de perdre l'illuſion de la nou„ veauté; mais quiconque y ſéjourne, peut „ y être rangé. Nos négocians le ſavent; & „ ils ont fait, à ce ſujet, une obſervation „ qu'on doit citer : ils ont remarqué que „ ceux mêmes d'entr'eux qui ont le plus

„ ſenti les déſagrémens de cette demeure, „ ne ſont pas plutôt retournés en France, „ que tout s'efface de leur mémoire ; leurs „ ſouvenirs prennent de riantes couleurs ; en „ ſorte que deux ans après, on n'imagine- „ roit pas qu'ils y euſſent jamais été. *Com- „ ment penſez-vous encore à nous ?* m'écrivoit „ dernierement un réſident au Caire, *com- „ ment conſervez-vous les idées vraies de „ ce lieu de miſere, lorſque nous avons „ éprouvé que tous ceux qui repaſſent, les „ oublient au point de nous étonner nous- „ mêmes ?* „ (a)

On trouve dans le Voïage de M^r. V. un grand nombre de paſſages très-propres à expliquer différentes difficultés phyſiques, géographiques, hiſtoriques ; & ſous ce point de vue il fixera particulierement l'attention des ſavans. Par exemple, on lit dans les *Queſtions ſur l'Encyclopédie*, une objection contre ce qui eſt dit dans la Géneſe, du lac qui s'eſt formé dans l'emplacement des villes détruites par le feu du ciel. Dans ces *Queſtions*, Voltaire prétend qu'il y a toujours eu un lac en cet

(a) Une obſervation qu'on peut ajouter à celle de Mr. V. c'eſt que la fatigue, la ſobriété, la vie dure & active du voïageur donne à l'ame une ſérénité, un contentement * qui renforçant la jouiſſance d'elle même, ſemblent embellir les lieux où elle ſe trouve & les objets qu'elle contemple ; tandis que dans l'inaction & la ſatiété les choſes les plus raviſſantes perdent leurs charmes & ne produiſent que l'ennui.

* 1 Fév. 1786, p. 167 & ſuiv.

cet endroit, parce que les eaux du Jourdain qui s'y déchargent n'ont point d'autre iſſue. M^r. Bergier dans ſon *Traité hiſt. & dogm.* t. 5, p. 517, a fait différentes réponſes à cette objection, mais elle diſparoît bien promptement ſi l'on ſuppoſe avec M^r. V. qu'avant l'affaiſſement de cet eſpace de terrain, le Jourdain portoit ſes eaux dans la mer. Il eſt vrai que pour être un peu à la mode, il fait intervenir un volcan, mais ce n'eſt qu'un acceſſoire qui n'affecte pas la ſubſtance de ſon explication. " Si les con-
„ jectures en pareille matiere n'étoient pas
„ ſujettes à être trop vagues, on pourroit
„ ſoupçonner que toute la vallée n'eſt dûe
„ qu'à l'affaiſſement violent d'un terrain qui
„ jadis verſoit le Jourdain dans la Méditerranée. Il paroît du moins certain que
„ l'accident des cinq villes foudroïées eut
„ pour cauſe l'éruption d'un volcan alors
„ embraſé. Strabon dit expreſſément que la
„ *tradition des habitans du païs*, c'eſt-
„ à-dire, des Juifs mêmes, étoit que *jadis*
„ *la vallée du lac etoit peuplée de treize*
„ *villes floriſſantes, & qu'elles furent en-*
„ *glouties par un volcan.* Ce récit ſemble
„ confirmé par les ruines que les voïageurs
„ trouvent encore en grand nombre ſur le
„ rivage occidental „. Ces ruines prouvent démonſtrativement que le lac n'a pas toujours exiſté, & l'affaiſſement du terrain a pu avoir des cauſes toutes différentes d'un volcan; on ne comprend pas même trop comment le volcan auroit produit cet effet; car il eût

dû exhauſſer le terrain plutôt que de l'abaiſſer. Remarquons en paſſant que Mr. V. n'a pas ſongé aux orages ni aux nuées électriques *; & que le peu d'accord qu'il y a entre ceux qui ont bâti des ſyſtêmes ſur le ſimple récit de la Geneſe, eſt un nouveau préjugé en faveur de l'explication commune & littérale de cette cataſtrophe mémorable.

* 1 Mai 1785, p. 28 & ſuiv.

On eſt ſurpris de voir Mr. V. dans le cas de réfuter encore l'ancienne erreur qui rapporte le vent qui regne ſous l'équateur, au mouvement de la terre. Mr. Franklin tenant encore à ce préjugé, le voïageur a cru qu'il n'étoit pas inutile de le réfuter. On l'a fait pluſieurs fois de maniere à n'y pas revenir; cependant écoutons encore Mr. V. ne fût-ce que pour obſerver d'après un nouvel exemple, combien des gens qui font la loi au peuple des ſavans, ſont diſpoſés à défendre des hypotheſes, dont les idiots même ſentent l'inconſéquence. " Mr. Franklin a penſé que la cauſe du „ vent *alizé d'Eſt*, tenoit à la rotation de „ la terre; mais ſi cela eſt, pourquoi le vent „ d'Eſt n'eſt-il pas perpétuel? Comment d'ail„ leurs expliquer dans cette hypotheſe les „ deux mouſſons de l'Inde, tellement diſ„ poſées que leurs alternatives ſont marquées „ préciſément par le paſſage du ſoleil dans „ la ligne équinoxiale; c'eſt-à-dire, que les „ vents d'Oüeſt & de Sud regnent pendant „ les ſix mois que le ſoleil eſt dans la zone „ boréale, & les vents d'Eſt & de Nord pen„ dant les ſix mois qu'il eſt dans la zone „ auſtrale „. J'obſerverai par occaſion, que

tous les phyſiciens qui ont prétendu que ce vent étoit l'effet de la rotation du globe, & qui conſéquemment prétendent qu'il en doit naturellement réſulter, donnent lieu à un argument terrible contre l'hypotheſe copernicienne, puiſqu'on leur prouve invinciblement que la conſéquence qu'ils en déduiſent comme néceſſaire & inévitable, n'exiſte pas (a). Voici la forme du dilemme qu'on leur oppoſera. " Ou bien vous croïez que „ le vent dont il s'agit, eſt l'effet néceſſaire „ du mouvement de la terre, ou vous ne le „ croïez pas. S'il en eſt l'effet néceſſaire, en „ vous prouvant qu'il ne tient pas à cette „ cauſe, toute l'hypotheſe copernicienne eſt „ ébranlée; ſi vous croïez qu'il n'en eſt „ pas l'effet néceſſaire, avec quel fondement „ le rapportez-vous à cette cauſe? „

La réputation des Turcs ne gagnera pas plus à la publication de ce *Voïage*, qu'à celle des Mémoires du baron de Tott *. On peut en juger par ce qu'en dit l'auteur au ſujet du port d'Alexandrie. " Pourquoi, dira-t-on en „ Europe, ne réparent-ils pas le port neuf? „ C'eſt qu'en Turquie l'on détruit ſans ja- „ mais réparer. On détruira auſſi le port vieux,

* 1 Avril 1785, p. 475. — *Ib.* 15 Avril, p. 553. — *Ib.* 1 Mai, p. 3.

(a) Preuve de Galilée, tirée du flux & reflux, 1 Juin 1786, p. 175. — Je dois encore répéter ici que je ne nie pas le mouvement de la terre, que je ne l'ai jamais nié, mais que j'en apprécie les preuves; ce qui aſſurément doit bien être permis, à l'égard même des vérités les plus inconteſtables. *Ibid.* pag. 182.

„ où l'on jette depuis deux cents ans le leſt
„ des bâtimens. L'eſprit turc eſt de ruiner
„ les travaux du paſſé & l'eſpoir de l'ave-
„ nir, parce que dans la barbarie d'un deſ-
„ potiſme ignorant, il n'y a point de len-
„ demain. „

Il faut convenir que dans ces derniers tems peu de voïageurs ont obſervé avec un eſprit plus calme & plus juſte que Mr. Volney; ſans le tribut qu'il a cru devoir rendre çà & là à la philoſophie du jour, pour aſſûrer le ſuccès de ſon ouvrage, ſon jugement ne ſeroit peut être jamais en défaut. Il ne ſe fût pas tant extaſié ſur les mœurs hoſpitalieres des Arabes Bedouins, brigands & voleurs nés, le plus redoutable fléau des voïageurs; moins encore eût-il fait remarquer que c'eſt *chez ce genre d'hommes que la religion a le moins de formes extérieures:* car par-là il ſe fût épargné une contradiction; puiſqu'il trouve auſſi l'hoſpitalité chez les Maronites qui ont un culte très-pompeux & *beaucoup de formes extérieures de religion;* & que de plus on y *voïage de nuit & de jour avec une ſécurité inconnue* * chez les Turcs, mais ſur-tout chez les Arabes Bedouins (a). Il n'eût point dit en parlant de

* T. 2. p. 17.

(a) *Un étranger*, dit Mr. V., *a-t-il touché la tente d'un Bedouin, ſa perſonne devient inviolable.* Oui, mais l'art eſt d'y toucher avant d'être dévaliſé & mis à nud au milieu d'un déſert. Rien n'eſt plus plaiſant que les prédilections & les éloges philoſophiques!

Ces

la crédulité des Maronites, que *l'état des eſprits dans le Liban eſt preſque le même qu'aux premiers ſiecles, qu'il n'y a ni incrédules ni plaiſans, ni même de douteurs*; puiſqu'il n'y a qu'à lire l'Evangile & les Ecrits des Apôtres, pour ſe convaincre qu'ils ne ſont pas l'ouvrage de la crédulité, & que nous ſavons d'ailleurs qu'au ſiecle d'Auguſte on ſavoit *douter*, & que le chriſtianiſme rencontra quelque choſe de plus que des *doutes* & des *douteurs*. Nous ne pouſſerons pas plus loin cet examen, auquel M^r. V. fourniroit trop de matiere, ſi on vouloit ſcrupuleuſement relever toutes les idées & les expreſſions qui ſe reſſentent des ſyſtêmes du jour, & dont hélas! les meilleurs ouvrages modernes ne ſont pas exempts.

---

Ces brigands hoſpitaliers ont exactement l'eſprit de la bienfaiſance du jour, de la libéralité philantropique de nos *ames ſenſibles*, de nos *cœurs vertueux*. Ils font çà & là quelque bien à un voïageur qui *touche leur rente*; mais ils en dépouillent tous les jours cent autres. 1 Juin 1787, p. 213 & ſuiv.

*Abrégé d'un ouvrage, qui a pour titre* Hiſtoire & Fatalités des ſacrileges, vérifiées par des faits & des exemples tirés de l'Hiſtoire ſainte, eccléſiaſtique & profane &c. Par Henri Spelman, chevalier: *Traité omis dans la derniere édition de ſes Œuvres poſthumes & publié pour imprimer de la terreur aux malfaiteurs.* A Londres, chez Jean Hartley. 1698. Traduit de l'anglois, à Bruxelles, 1787.

SPelman, gentilhomme anglois, attaché à la ſecte dominante dans ſon païs, & fort éloigné de ce que les philoſophes appellent préjugés de moines & de prêtres, eſt auteur de ce traité remarquable, où le flambeau de l'hiſtoire marche à côté des réflexions de l'auteur, toujours juſtes & ſolides. Voici comme parle de cet ouvrage de Spelman Mr. Gibſon éditeur de ſes *Œuvres poſthumes.* " Le chevalier Spelman, dit-il, a fait auſſi une Hiſtoire pour la défenſe des droits de l'Egliſe; elle eſt datée de l'an 1632. Stephens commença à l'imprimer en 1663, mais l'édition en fut ſuſpendue, on ne ſait pas bien pourquoi, ſi ce n'eſt probablement par ménagement pour la haute & baſſe nobleſſe, dont on révéloit les dépréda tions. Les feuilles imprimées & le manuſcrit périrent également en 1666

„ dans le grand incendie de Londres „. Cependant la perte ne fut pas irréparable. On trouva une copie d'une partie de cet ouvrage, parmi les manuſcrits que l'évêque de Lincoln avoit légués à la bibliotheque de Bodleian, & l'éditeur fut aſſez heureux, pour recouvrer d'ailleurs les pieces qui lui manquoient. On comprend aſſez pourquoi Gibſon n'a pas inſéré cet ouvrage, dans le Recueil *in-folio*, qu'il a donné ſous le titre de *Reliquiæ Spelmanianæ*. C'auroit été un trait d'imprudence, de publier une Hiſtoire, qui mettoit en évidence la honte de ſa nation.

On auroit pu publier cet ouvrage en entier. Un ſeigneur moins diſtingué par ſa naiſſance & ſes emplois, que par ſa religion & ſa piété ſolide, s'étoit donné la peine de le traduire d'un bout à l'autre; mais il eſt des faits très-intéreſſans pour l'Angleterre, qui peuvent être parfaitement indifférens pour d'autres païs; l'Abrégé qu'on en donne ici, doit donc paroître ſuffiſant.

A la tête de l'ouvrage ſe trouve en forme d'épigraphe un apologue qui prouve que Spelman avoit du goût & du talent pour ce genre, les vers en ſont auſſi coulans que l'application en eſt juſte.

*Anguſtam ingreditur phialam macilentior anguis,*
*Furtivoque oleum devorat ore ſacrum.*
*Intumuit venter ſaturi, prohibetque receſſus*
*Ni reddat prædam, quam tulit, ante ſuam.*
*Evomit. At factus jam furto pinguior; ipſa*
*Pinguedo miſerum profiliſſe negat.*
*Ingemit, & carnem jejunans conterit alto*
*Singultu, donec fiat ut ante macer.*

*Sic*

*Sic tandem egreditur. Gens, ô! malè conſcia rerum*
*Sacrarum, exemplum ſumite ab angue pium.* (a)

*Traité, dans lequel on voit à quoi le Souverain s'oblige par la Joyeuſe Entrée en Brabant, les changemens qui y ont été faits de tems à autre, de quelle maniere les eccléſiaſtiques ont obtenu le premier rang aux Etats, de quelles perſonnes l'ancien Etat de Brabant a été compoſé, & comment on a accordé les ſubſides; les troubles qui ſont ſurvenus du commun peuple par le tiers-Etat au ſujet des conſentemens, & généralement le devoir deſdits Etats de Brabant. Par Meſſire N. de Pape du Conſeil d'Etat & chef-préſident du Conſeil privé de Sa M. I. & C.* A Malines chez Hanicq; à Luxembourg, chez l'imprimeur du Journal. 1787. Broch. *in*-12 de 204 p.

J'Ai vu des gens ſuſpecter l'exiſtence antérieure de ce traité, & croire que le ſtyle un peu ſuranné n'étoit qu'un artifice pour affoiblir, par le moïen d'un ouvrage un peu ancien & revêtu d'un nom impoſant, les droits & les réclamations des Brabançons. Il eſt vrai qu'il eſt aſſez ſingulier que le ſeul

(a) Apologue cité par Jean Hund ſur le même ſujet, Sept. 1770, p. 166. —— Mot de Luther, *ibid.* —— *Catech. philoſ.* n. 515.

garant de cette authenticité quelconque, ſoit un *copiſte* anonyme, aſſez ignorant pour donner à Philippe IV le titre de *Majeſté Impériale & Catholique*. Cependant après avoir le tout murement conſidéré, je crois que l'ouvrage peut avoir exiſté avant l'époque actuelle *. Il eſt faux qu'il ſoit contraire aux droits nationaux, quoiqu'il ſe reſſente quelquefois des titres que prend l'auteur. Il y a même des paſſages très-patriotiques, tel que celui-ci. " La façon donc la meilleure pour vuider „ de la dite queſtion, ſi c'eſt privilege ou „ non, eſt que le Prince ſe faſſe par les „ Etats donner par remontrance tout ce „ qu'ils peuvent alléguer pour vérification „ de leur vanté privilege, qu'il faſſe examiner l'affaire par perſonnes déſintéreſſées, „ dépaſſionnées, & capables pour prendre la „ réſolution qu'il trouvera juſte, ſans s'arrêter à des flatteries qui ſont aſſez fréquentes; & quand le Prince par ſes fiſcaux gagne des procès contre des particuliers, ou „ aucun membre de l'Etat, il ne peut toujours profiter contre l'Etat entier, car ces „ membres & particuliers, ont été légitimes „ contradicteurs pour leur intérêt, & ces ſentences ne ſe retractent au regard de la généralité que ſur claire vérification du contraire, demeurant néanmoins en vigueur „ entre les parties qui ont diſputé & contracté en jugement. Au reſte le Prince a „ ordonné par diverſes inſtructions, notamment par celles données par le Roi Philippe IV à ſon frere le Cardinal-Infant,

* En ce moment je reçois des éclairciſſemens dont je rendrai compte l'ord. ſuiv.

„ que quand les Etats d'aucunes provinces „ réclameroient privilege, qu'on tâcheroit „ de les renvoïer en juſtice. „

*Nouvel Abrégé des méditations du P. Louis du Pont, ou l'Art de méditer, réduit dans une pratique aiſée; par le P. Nicolas Frizon, de la Compagnie de Jéſus. Nouvelle édition, où ſe trouvent de ſuite les méditations de chaque jour, & augmentées d'un grand nombre de nouvelles méditations, ſur-tout ſur les fêtes des Saints auxquels on a une particuliere dévotion, pendant tout le cours de l'année; avec une retraite de huit jours.* A Paris, chez Nyon l'aîné. 1787. 4 vol. *in*-12. Prix 12 liv. rel.

REproduire un tel ouvrage dans un ſiecle où l'on peut bien dire: *nullus eſt qui recogitet corde* *, c'eſt certainement une entrepriſe auſſi courageuſe qu'édifiante. Eſperons que le nombre des Chrétiens qui *méditent la loi du Seigneur* *, ſera aſſez grand encore pour répondre à l'attente de l'éditeur & pour aſſurer l'utilité de ſon travail. Le P. du Pont (*del Puente*) Jéſuite eſpagnol, a toujours paſſé pour un des plus ſolides aſcétiques. Ses *méditations* ſont la doctrine & la morale de l'Evangile, approfondies & commentées par un eſprit juſte, par un cœur pur & ſenſible. La lecture de

* Jerem. 12.

* Pſal. 1.

tels ouvrages laiſſe l'ame dans une ſituation bien différente de celle que produiſent les livres de mode; elle la remplit toute entiere, tandis que de l'autre côté elle ne trouve que vuide, ennui & dégoût : mais, ô abſurdité de prédilection & de recherches! c'eſt préciſément après quoi l'on court.

Jus Eccleſiæ primarium in conſtituendis matrimonii impedimentis dirimentibus, &c. Ex typographia catholica-apoſtolica-romana. 1787. *Se trouve à Maeſtricht, chez Lekens.* 1 vol. in-8°. de 56 pag.

BOn ouvrage de théologie, qui peut ſervir de pendant à la Diſſertation que nous avons annoncée, il y a quelque tems, ſur la même matiere *, & que les circonſtances du tems rendent particulierement intéreſſant. On y voit la doctrine conſtante de l'Egliſe & ſa conformité avec toutes les loix reçues parmi les Chrétiens, touchant la nature, les regles, les conditions & les obſtacles de l'union conjugale; cette grande baſe de la ſociété, à qui toute eſpece d'innovation donneroit la plus funeſte ſecouſſe, & qui ne ſauroit être ſoumiſe à une légiſlation trop immuable & trop ſacrée. —— Diverſes Obſerv. 15 Août 1787, p. 573.

MR. Pinel, docteur en médecine, vient pour la conſolation des gens de lettres, de réfuter très-ſagement le préjugé que l'étude nuit à la ſanté. *Celui qui penſe le moins digere le mieux*, a dit un médecin célebre. Mais c'eſt un axiome démenti par des exemples ſans nombre (a). Combien d'hommes ſtudieux & appliqués qui digerent très-bien; pendant que c'eſt tout le contraire d'un grand nombre de perſonnes, à qui d'ailleurs on ne peut reprocher aucun abus de l'eſprit! On peut même aſſurer que l'inapplication eſt une des cauſes les plus deſtructives de l'économie animale, & qui porte le plus ſûrement le déſordre dans la ſanté. Qui ne connoît la taciturnité apathique & l'engourdiſſement glacé dans lequel croupiſſent les perſonnes inappliquées? J'en ai vu tomber dans des langueurs & mourir, uniquement parce qu'ils n'avoient de goût ni pour lire, ni pour écrire, ni pour ce qui peut nourrir & animer la penſée. Ce ſont de bien

(a) On a cependant pouſſé cette maxime ſi loin, qu'un cynique a prétendu que *l'homme n'étoit pas fait pour penſer.* Comme ſi la penſée pouvoit être donnée à un être qui n'en dût pas faire uſage. La mauvaiſe ſanté des hommes diſſipés, oiſifs, vivant dans l'opulence, la fatiété & le déſœuvrement, prouve au contraire, que ne pas penſer n'eſt pas l'état naturel de l'homme.

malheureux avantages que ceux que donne la fortune, de pouvoir épargner toute application à l'eſprit, & au corps tout travail pénible. L'eſtomac eſt le premier à en recevoir l'atteinte : l'appétit, ce cri d'un inſtinct réparateur, ſe fait à peine entendre ; on ne voit dans le repas qu'une cérémonie d'appareil ; le plus léger écart, le moindre changement dans l'athmoſphere, mille circonſtances imprévues jettent le trouble dans la digeſtion & bouleverſent toute l'économie animale. Quelquefois les alimens les plus ſimples produiſent des convulſions, & le deſir même d'en prendre ſe change en une averſion invincible. Une femme vaporeuſe tomboit en ſyncope toutes les fois qu'elle prenoit quelque nourriture, enſorte que l'heure du repas lui inſpiroit une répugnance dont elle eſt enfin devenue la victime. M^r. Lorry rapporte l'exemple d'une autre femme qui avoit pris en horreur le manger & le boire, ſans aucune maladie apparente. La ſeule préſence des mets excitoit en elle, dans certaines circonſtances, de fortes convulſions ; d'autrefois le dégoût ſe calmoit, mais ſi ſes amis venoient à la féliciter ſur ſon changement d'état, ſes convulſions & le dégoût renaiſſoient au milieu du repas avec la plus grande violence. (a)

Les jouiſſances intellectuelles raniment au contraire la vigueur du corps & redonnent

(a) 1 Décemb. 1781, p. 489. —— 1 Mars 1783, p. 343. —— 1 Mars 1784, p. 341.

un nouveau jeu à nos organes. Quel excellent remede qu'une paſſion vive pour les beaux-arts, pour les ſciences, & en général pour les grands objets (a) ! On ſait que des perſonnes dont la digeſtion étoit très-languiſſante, ont été guéries par l'application d'eſprit que des procès ſurvenus leur avoient rendu néceſſaire.

Il faut, d'ailleurs, diſtinguer l'exercice libre de la penſée, d'une contention d'eſprit forcée & faite à contretems, d'une continuité de travail & de réflexion, auſſi fatigante qu'inutile *. Il en eſt des travaux d'eſprit comme de la méchanique. S'épuiſer ſans relâche en efforts, ce n'eſt pas toujours produire de grands effets. Le choix du régime & des objets dont l'homme de génie s'environne, fait germer comme par inſpiration les idées les plus originales. Peut-être qu'immobile & triſtement penché ſur un livre, il n'eût rien produit que de médiocre. Les ſujets féconds & qui ſourient à l'imagination, ſont rares. C'eſt-là cependant le vrai moment des Muſes & du recueillement profond du cabinet. L'étude même, c'eſt à-dire, l'art de ſe rendre propres les idées d'autrui, excede & fatigue loin d'inſtruire, ſi un attrait particulier & un plaiſir vif ne l'accompagnent. Que de longs intervalles pour aller reſpirer l'air pur des

* Juin 1770, p. 369.

(a) Voïz dans l'ouvrage de Richter, médecin proteſtant, l'effet des réflexions chrétiennes, des vérités ſaintes profondément ſenties, & de la joie ſpirituelle qui en réſulte. Erkantnuß des Menſchen, cap. 17. n°. 30.

champs & exercer ſes membres ! On uſera moins ſon corps, on enfantera moins de volumes : deux écueils également à craindre. " La marche, dit Rouſſeau, a quelque „ choſe qui anime & avive mes idées. Je „ ne puis preſque penſer quand je ſuis en „ place. Il faut que mon corps ſoit en branle „ pour y mettre mon eſprit. „

La plus grande fatigue des gens-de-lettres, ſont les effets de la réputation, lorſque malheureuſement ils commencent à faire quelque bruit dans le monde. " Un malheur plus „ grand, dit un homme d'eſprit, c'eſt que „ la célébrité ſubjugue & entraîne cette foule de ſots qui vont vous aſſiéger & puis „ vous inveſtir. Je n'ai vu autre choſe chez „ les grands hommes qui m'accueilloient dans „ ma jeuneſſe. D'ailleurs tout le monde y „ étoit dans l'enchantement ; le génie repoſoit & digéroit, & la médiocrité ſortoit „ enorgueillie d'avoir auſſi bien raiſonné „ qu'un grand homme, dans le moment où „ ſon plaiſir étoit de ne point raiſonner ; ils „ ne ſavent pas que c'eſt le plaiſir de la „ raiſon „. —— " Il eſt cruel, dit un autre, de repouſſer par des queſtions abſtraites & difficiles un pauvre littérateur dans „ le travail & la fatigue, au moment qu'il „ cherche à reſpirer. L'être vain & ridicule „ qui ſe pare du nom de ſavant, qui n'a ni „ l'idée ni l'expérience de l'application, peut „ bien en toute occaſion, faire parade de ſon „ caquet & de ſon eſprit ſuperficiel. Mais „ l'homme appliqué, l'homme affectionné à

„ ſon travail, à l'exactitude & à la perfec-
„ tion de ſon ouvrage, ſe contente d'avoir
„ bien fait, & ne cherche qu'à ſe mettre
„ par une diſſipation néceſſaire, en état de bien
„ faire encore; ſans vouloir briller un moment
„ par de nouvelles fatigues qui ne produiſent
„ rien de permanent, & qui ne peuvent ſa-
„ tisfaire que la frivolité, la vanité, une in-
„ quiete & ſtérile loquacité. „

L'*Epée* eſt le mot de la derniere énigme françoiſe, & *Fiſtula* celui de la latine.

*L'On m'achete au plurier;*
*Jamais au ſingulier.*

CHARADE.

*SI mon dernier vaut trois, mon premier davantage,*
*Sans être grec, le plus ſimple écolier*
*Dira que ce n'eſt rien auprès de mon entier,*
*Qui dit en mon ſcholaſtique langage,*
*Très-laconiquement, & ſans mots ſuperflus,*
*Etre le maître & valoir trois fois plus.* (*)

(*) Cette Charade, aſſez heureuſe, a néanmoins un défaut; c'eſt qu'elle place deux ſyllabes dans la premiere partie, & une dans la ſeconde.

*NOUVELLES*

# *NOUVELLES POLITIQUES.*

## TURQUIE.

CONSTANTINOPLE ( *le* 31 *Août* ). Le 16 Mr. de Bulgakow, envoïé de Ruſſie, a été appellé inopinément de ſa terre à l'audience du Grand-Seigneur : il a été reçu avec toute ſa ſuite d'une maniere ſolemnelle & en la même forme qu'à la cérémonie d'une entrée publique. Le miniſtere ottoman, qui ſe trouvoit aſſemblé, lui a propoſé les conditions, auxquelles il attachoit la conſervation de la paix : Mr. de Bulgakow n'a pu y conſentir, ces conditions étant telles, qu'en les ſignant la Ruſſie auroit conſenti à des ſacrifices, peu compatibles avec la ſupériorité, qu'elle ſembloit avoir acquiſe depuis la derniere guerre. Ainſi la conférence s'eſt rompue ; & ſur le champ Mr. de Bulgakow a été déclaré ennemi de l'Empire ; en conſéquence de quoi il a été arrêté comme priſonnier de guerre, avec aſſurance néanmoins, qu'il ſeroit traité avec tous les égards dus à ſon rang & à ſon caractere, ſans que la Porte permît qu'il lui fût fait le moindre tort ni inſulte. Enſuite il a été transféré, ainſi que toutes les perſonnes, qu'il avoit choiſies parmi ſa ſuite, avec une diſtinction particuliere au château des Sept-Tours. Le reſte du cor-

tege, qui l'avoit accompagné à l'audience, a été reconduit à l'hôtel de l'ambaſſade, ſous la protection d'une eſcorte, & après qu'il eût été fait la défenſe la plus ſévere de leur faire aucun mauvais traitement. Pour continuer de les mettre à l'abri du reſſentiment populaire, il a été placé une garde militaire devant l'hôtel. En même tems que M^r. de Bulgakow a été arrêté, il a été mis un embargo ſur tous les vaiſſeaux & bâtimens ruſſes, qui ſe trouvoient dans ce port. Le baron de Herbert, internonce de la cour de Vienne, a d'abord pris ſous la protection de l'Empereur tous les ſujets de la même nation, qui ſont à Conſtantinople. Ce miniſtre s'eſt donné, ainſi que l'ambaſſadeur de France, les plus grands mouvemens, pour prévenir la rupture, qu'on prévoïoit déja lors du voïage de l'Impératrice à Cherſon; mais l'influence de l'Angleterre a prévalu: & ce ſont, dit-on, les conſeils du chevalier Ainſlie, qui, s'accordant avec le caractere du grand-viſir, ont attiré cette guerre à la Ruſſie. Cependant ce miniſtre s'eſt juſtifié ſur cet article d'une maniere qui paroît ſatisfaiſante.

Les dernieres lettres d'Alexandrie annoncent que le capitan-bacha vient de conclure un traité d'accommodement avec les Beys rebelles auxquels il laiſſe, en attendant, le gouvernement de toute la Haute-Egypte. —— On aſſure que le bacha de Boſnie, qui s'avançoit contre celui de Scutari, à la tête de 60,000 hommes, a reçu un échec conſidérable: il voulut tenter le paſſage d'Otti, défilé inacceſſible

ceſſible où 3 perſonnes ont de la peine à paſſer de front entre les deux montagnes; un corps de 1200 Chrétiens montagnards y attendoit les Turcs, & en fit un tel carnage, que ceux-ci durent laiſſer 4 mille hommes ſur le champ de bataille, ſans compter les priſonniers. Les montagnards leur ont enlevé 700 chevaux, ainſi que la banniere du général. 72 têtes qu'on a reconnu être celles des principaux chefs de l'armée furent portées à Scutari. Après avoir remporté cet avantage, le bacha de ce dernier endroit s'eſt retiré à Pologniza. Malgré leur défaite, les Turcs reviennent à la charge & l'on s'attend à tout moment à la nouvelle d'une action avec le bacha de Scutari.

## POLOGNE.

VARSOVIE (*le* 18 *Septembre*). Le 6 de ce mois, il arriva ici une eſtafette de la part du comte Potocki, vaivode de Ruſſie, général de la diviſion d'Ukraine, qui remit des dépêches au conſeil de guerre. Auſſi-tôt le bruit ſe répandit que quelques milliers de Turcs étoient tombés ſur le territoire de la république près du Dnieſter, & avoient pillé & ſaccagé tout ce qui s'étoit trouvé ſur leur paſſage. On ne diſoit pas ſi ces Turcs formoient un corps réglé commandé par un chef, ou ſi ce n'étoit qu'une troupe errante de vagabonds. Cependant l'on aſſure que près de 2000 païſans polonois qui alloient chercher du ſel à Kinbourn, ont été

maſſacrés par ces Turcs. On a réſolu en conſéquence d'envoïer des troupes ſur les frontieres pour empêcher toute irruption ultérieure. —— On parle plus que jamais de la néceſſité d'une diéte; & pour ce ſujet on a rappellé tous les membres du miniſtere & du conſeil permanent qui ſe trouvent abſens.

Le manifeſte qui a été lu & publié le 28 du mois dernier à Choczin & par lequel la guerre eſt déclarée à la Ruſſie, eſt de la teneur ſuivante: *La Ruſſie aïant enfreint en pluſieurs points le traité de Kutczuck-Kainardzik qui faiſoit la baſe de la derniere paix conclue entre la cour de Pétersbourg & la Sublime Porte; & aïant enſuite fait demander par ſon miniſtre à Conſtantinople, avec un ton de hauteur & en des termes outrageans pour la dignité du Grand Seigneur, une ceſſion formelle & par écrit de la Crimée, & contre toutes les conventions, pareillement la ceſſion de la Beſſarabie, comme étant une dépendance de la Crimée, demande qu'elle a accompagnée des plus fortes menaces ſi on la lui refuſoit. Et comme en outre le miniſtre ruſſe a refuſé de livrer le fugitif Maurocordato ci-devant hoſpodar de Valachie, qui eſt convaincu de haute trahiſon envers la Porte. Sa Hauteſſe ne pouvant ſupporter davantage de pareilles infractions & des procédés auſſi outrageans, s'eſt réſolue à accepter la guerre dont on la menaçoit, & elle invite tous les bons Muſulmans à prendre les armes pour la religion dans une cauſe auſſi*

*juſte & auſſi ſacrée, & elle ne doute pas que tous & un chacun ne ſoient prêts à verſer juſqu'à la derniere goutte de leur ſang pour un ſujet auſſi légitime &c.* —— Il eſt à remarquer que dans ce firman lu à Choczin, le 1^er^. Octobre eſt déſigné pour le jour auquel le grand-viſir ſe mettra en marche de Conſtantinople avec ſon armée. On a auſſi appris à cette occaſion que Scheich-Manſur ce ſoi-diſant prophete qui s'eſt mis à la tête des hordes de Tartares, & qui eſt ſecondé par une armée turque, ſe propoſe d'attaquer inceſſamment la Crimée & les autres poſſeſſions ruſſes. —— On a reçu des lettres de l'Ukraine qui diſent que la citadelle de Taman dans le Bosphore cimbrique, ou détroit de Caffa, a été attaquée par une flotte turque. —— Comme le conſul ruſſe de Jaſſy a eu le bonheur de ſe ſauver avant que l'ordre d'arrêter tous les conſuls ruſſes fût parvenu de Conſtantinople aux hoſpodars de Valachie & de Moldavie, il a pu porter aſſez à tems cette nouvelle à Pétersbourg, de ſorte qu'on en a dû déja être informé le 4 dans cette capitale.

## ESPAGNE.

MADRID (*le* 11 *Septembre*). Le prince-héréditaire Don Ferdinando a été transféré ici de St. Ildefonſe à cauſe d'une forte indiſpoſition, dont il a été attaqué. —— L'on attend dans peu l'ambaſſadeur que la Porte envoie à notre cour. —— Il arriva le 28

Juillet dernier à Barcelone, où il fera quarantaine avec ſa ſuite, conſiſtant en 47 perſonnes. Suivant les ordres du Roi, il auroit dû la paſſer dans l'iſle de Mahon, mais il déclara, qu'il retourneroit plutôt à Conſtantinople que de ſe rendre à ce ſéjour. L'on a conſtruit à Barcelone, à côté du Lazaret, un bâtiment de charpente pour le loger.

La cour a reçu des nouvelles fort favorables, relativement à la paix avec les Algériens, qui paroît actuellement auſſi ſolide que jamais. Peut-être de nouveaux préſens aſſez conſidérables y ont contribué. En attendant l'eſcadre de Don Juan de Langara a déja quitté ces parages; & elle ſe tient à préſent à Algeſires. L'on a reçu de Londres l'avis, que les vaiſſeaux, qu'attendoit la compagnie des Philippines, ont beaucoup ſouffert, & qu'un coup de vent les a ſéparés. Un d'entre eux eſt arrivé au Cap de Bonne-Eſpérance en fort mauvais état. L'on regarde cette nouvelle comme d'autant plus certaine, que la compagnie a déja attendu infructueuſement ces navires depuis le mois de Mai ou de Juin. Ceux qui ont eu mauvaiſe opinion de cette compagnie dès ſon origine, croient trouver dans ce déſaſtre l'accompliſſement de leurs prédictions au ſujet de ce nouvel établiſſement dans un païs, qui manque de marins & d'autres moïens pour faire le commerce de l'Amérique.

Selon une lettre d'Alger, la peſte y a ceſſé ſes ravages, depuis la fin de Juillet; les malades qui en ſont morts après cette époque,

avoient été attaqués de la contagion auparavant ; & elle ne s'eſt étendue à aucun depuis. Le chirurgien Sanchez, de l'hôpital d'Eſpagne, a mis en pratique, avec ſuccès, la méthode de Maxwal. Ce fléau a fait beaucoup de ravages à Maſcara, d'où le Bey s'eſt abſenté ; il s'eſt communiqué à Tremecen, & on craignoit qu'il ne pénétrât dans les Etats de Maroc. Les Algériens, au 18 du mois dernier, quittoient leurs maiſons de campagne, rentroient dans la ville, & communiquoient enſemble ſans précautions. Le nombre des morts, depuis le 1^er^. de cette année juſqu'au 18 Août, a été de 17,048, dont 516 Chrétiens, 1809 Juifs, & 14,723 Maures.

## RUSSIE.

PETERSBOURG (*le 2 Septembre*). Depuis la déclaration de guerre publiée par les Turcs contre la Ruſſie, tout eſt ici dans le plus grand mouvement. Le bruit ſe répand que notre flotte ſur la Mer-noire a été ſurpriſe, & que nos troupes ont preſqu'en même tems eſſuïé un échec en Tartarie, mais ces deux nouvelles exigent confirmation. — Malgré les efforts, que l'ambaſſadeur de France & l'internonce impérial ont faits, pour engager la Porte à rendre la liberté au miniſtre-plénipotentiaire de la Ruſſie, il eſt toujours aux Sept-Tours ; les miniſtres turcs ont prétendu, que la dignité de l'Empire exigeoit cette meſure ; que le Sr. de Bulgakow n'avoit point changé de qualité, mais ſeulement

lement de ſéjour; qu'il étoit leur *hôte très-cher & très-honoré*. Le Sr. de Bulgakow eſt d'ailleurs bien loin d'éprouver les mêmes déſagrémens que ſes prédéceſſeurs; il a été comblé de politeſſes dans le moment même où l'on attentoit à ſa liberté. Il eſt logé dans la maiſon du commandant des Sept-Tours, où ſes gens lui ont porté tout ce qui pouvoit lui être néceſſaire. Sa maiſon de Péra eſt gardée par le Topgi-bachi lui-même; celle de campagne, par les gens du grand-viſir. Pas un Ruſſe n'a été inſulté. On ne croïoit pas qu'il fût poſſible de voir à Conſtantinople une police auſſi exacte dans des circonſtances pareilles. —— L'internonce impérial s'eſt chargé de pourvoir à la sûreté des perſonnes particulierement attachées au miniſtre de Ruſſie. L'ambaſſadeur de France a reçu pour quelques jours, dans ſon palais, la femme & les enfans du Sr. Piſani, dragoman de Ruſſie, qui eſt enfermé aux Sept-Tours avec ſon miniſtre.

## ANGLETERRE.

LONDRES (*le 26 Septembre*). Les nouvelles arrivées du Continent, les exprès expédiés de diverſes cours, particulierement de Berlin, de Verſailles, de la Haïe, de Nimegue & de Pétersbourg, ont donné lieu à des conſeils extraordinaires, qui ſe continuent avec une ardeur, qui annonce de grands événemens déja éclos ou prêts à éclore. Le 14 de ce mois le comte de Woronzow & le comte de Luſy, envoïés-extraordinaires &

miniſtres-plénipotentiaires de Ruſſie & de Pruſſe, furent en conférence avec le marquis de Carmarthen, ſecrétaire-d'état pour les affaires étrangeres. On penſe que cette entrevue a rapport à la guerre, que la Porte vient de déclarer à la Ruſſie; & l'on ajoute, qu'il a été propoſé de la part du cabinet ruſſe des arrangemens à prendre avec notre miniſtere, pour recevoir dans nos forts & approviſionner les vaiſſeaux de l'Impératrice, qui ſe rendroient dans la Méditerranée & dans les mers de l'Archipel. Rien n'a encore été déterminé à ce ſujet, puiſqu'on attend les dépêches du chevalier Ainſlie, pour ſavoir au juſte les circonſtances, qui ont précédé, accompagné & ſuivi la déclaration, faite par la Porte à la Ruſſie: mais, s'il eſt vrai, comme on l'aſſure généralement, que notre cour ait trouvé ſon intérêt à influer dans cette déclaration, l'on ne voit pas ſous quel point de vue on pourroit ſe concerter à cet égard avec la Ruſſie. Les affaires des Provinces-unies ſont encore dans une ſituation plus critique. Les nouvelles, que l'on vient de recevoir de la marche effective des troupes pruſſiennes ſur le territoire de la république, font concevoir pour une rupture des craintes, qui ne ſont pas ſans fondement. A la venue d'un courier, arrivé ſamedi 15 de ce mois de Paris, il y eut un mouvement extraordinaire chez les miniſtres. Des exprès furent immédiatement envoïés à ceux, qui étoient à la campagne; & l'on fit circuler une note, que l'on dit avoir été remiſe le lendemain

demain dimanche par l'ambaſſadeur de France, mais dont la teneur eſt de nature à ne mériter guere de confiance. Quoiqu'il en ſoit de ſon authenticité, il eſt certain que nos fonds publics ſe ſont reſſentis de ces mouvemens. Ils ont tombé à l'inſtant d'un demi pour-cent. Il ne ſe fait cependant encore aucun préparatif dans les ports de ce roïaume, qui indique que l'on ſoit à la veille d'une guerre. Au contraire, on y a diminué le nombre des ouvriers, ainſi que leurs journées; ce qui déſigne qu'il n'y a rien de preſſé de ce côté-là, nonobſtant toutes les apparences. Cependant on a donné ici, comme en Irlande, de fortes commiſſions pour des ſalaiſons pour la marine; mais l'on doit y comprendre celles pour les vaiſſeaux ruſſes, qui viendront mouiller dans nos ports.

Une lettre de Glaſgow, en Ecoſſe, en date du 4 Septembre, porte ce qui ſuit: les ouvriers tiſſerands, très-mécontens depuis quelque tems, qu'on eût diminué leurs ſalaires, pour certains ouvrages, ſe ſont aſſemblés ce matin en grand nombre, & ont mis en pieces pluſieurs métiers de ceux qui s'étoient décidés à travailler malgré cette réduction. Les magiſtrats de la ville ont envoïé des gardes, pour arrêter les coupables; mais les ſoldats ſe trouvant trop foibles pour réſiſter aux mutins, ſont revenus ſans rien faire. Les magiſtrats ſe ſont alors mis à leur tête, & ont marché contre ces ſéditieux, qui les ont accueillis à coups de pierre; le lord prévôt a reçu un coup violent au bras, & quelques autres ont été bleſſés. Les troupes réglées ont été

appellées au ſecours: on a lu le *Riot Act* (acte du parlement qui défend les attroupemens) & on a fait feu ſur les mutins. Il y en a eu 5 de tués & pluſieurs de bleſſés. Les troupes ſont encore ſous les armes. On a envoïé des exprès à Linligtgow, à Hamilton & à Edimbourg; pour faire venir des renforcemens dans cette ville.

## ALLEMAGNE.

VIENNE (*le* 19 *Septembre*). L'orage, dont la tranquillité générale avoit été menacée depuis ſi longtems à l'extrémité de l'Europe, vient enfin d'éclater: mais la rupture n'eſt point partie du côté, d'où on l'attendoit. C'eſt la Porte, qui la premiere a déclaré la guerre à la Ruſſie. Déja avant le voïage de Cherſon, le divan avoit pris un ton, auquel l'on n'étoit pas accoutumé de ſa part: il avoit demandé des éclairciſſemens ſur la conduite du conſul ruſſe à Alexandrie en Egypte, qui d'après des lettres authentiques, qu'on avoit interceptées, entretenoit avec les Beys rebelles des liaiſons contraires aux intérêts de la Porte: il s'étoit plaint également des conſuls ruſſes, établis dans la Moldavie & la Valachie, qui avoient accordé ſans examen des paſſeports & une protection illimitée à tous les ſujets du Grand-Seigneur, leſquels vouloient ſortir de ſes Etats, encourageant par ce moïen l'émigration, par une infraction directe au traité conclu entre les deux empires: enfin le miniſtere

niſtere ottoman allégua auſſi comme un grief l'aſyle, donné au prince fugitif, Alexandre Maurocordato, hoſpodar de Moldavie, ce qui eſt auſſi défendu expreſſément par le traité de Kainardgi. Après le retour de M^r. de Bulgakow, il fut appellé le 26 Juillet à une conférence particuliere avec les miniſtres de la Porte; & vers les 10 heures du matin il ſe rendit à Beylerbey ſur le canal, où ſe trouvoit le Reis-effendi avec le ſeraskier de Natolie, un ſecretaire & le premier dragoman. La conférence dura juſqu'à 5 heures de l'après-midi; &, comme M^r. de Bulgakow avoit été invité à un grand repas, que donna ce jour-là l'internonce impérial, M^r. le baron de Herbert, en l'honneur de pluſieurs dames polonoiſes, il ne fut pas poſſible au miniſtre ruſſe de cacher au public la longue conférence, qu'il venoit d'avoir, & qui ne manqua pas de réveiller d'abord l'attention de tous ceux, que la ſituation violente des affaires tenoit en ſuſpens. M^r. de Bulgakow, preſſé par les propoſitions, que le Reis-effendi venoit de lui faire de la part de Sa Hauteſſe, & qu'il ſavoit n'être pas de nature à être agréées par ſa cour, demanda le 28 une ſeconde entrevue avec ce miniſtre, que celui-ci remit au 30 du même mois. L'envoïé de Ruſſie, pour gagner du tems & mettre les demandes de la Porte en négociation, s'étoit propoſé de contrebalancer les prétentions de la Porte par d'autres prétentions réciproques; mais on refuſa de l'écouter; & le Reis-effendi lui répondit,

„ qu'il s'agiſſoit de conſentir, comme miniſ-
„ tre-plénipotentiaire de Ruſſie, aux deman-
„ des, qui lui avoient été communiquées
„ quatre jours auparavant, & non de pro-
„ duire les ſiennes, qui d'ailleurs étoient
„ enviſagées par la Porte comme réchauffées
„ & abſolument hors de ſaiſon „. Il exi-
gea donc, que M^r. de Bulgakow expédiât auſſi-tôt un courier à Pétersbourg, pour ſavoir définitivement les intentions de ſa cour. Après des inſtances réitérées, ce miniſtre conſentit à l'envoi de l'exprès, proteſtant qu'il étoit perſuadé, que l'Impératrice ne condeſcendroit jamais aux demandes faites par la Porte. Cependant il ne fit partir ſon courier que le 3 Août, quatre jours après ſa derniere conférence. Dans cet intervalle, l'ambaſſadeur de France & l'internonce impérial s'efforcerent d'ouvrir la voie à une conciliation : mais ce fut inutilement, la Porte inſiſtant avec la plus grande fermeté ſur ce que la Ruſſie eût à ſatisfaire d'abord à ſes griefs. L'on aſſure même, que le baron de Herbert préſenta un mémoire, pour prévenir la Porte, que l'Empereur ne pourroit reſter ſpectateur indifférent de la rupture, qui alloit ſurvenir. Malgré cette démarche preſſante, le miniſtere ottoman fut inébranlable. Le 6 Août le divan fut aſſemblé extraordinairement. On garda le ſecret inviolablement ſur l'objet, qui y fut diſcuté, ainſi que ſur le réſultat, qui y fut pris : mais l'événement a fait voir, qu'on ne s'eſt point trompé en ſuppoſant, qu'on y a agité la queſtion, s'il

valoit mieux rompre ſur le champ avec la Ruſſie, ou attendre le printems. Le premier ſentiment aïant prévalu, la guerre a été déclarée le 16, après que M^r. de Bulgakow a été préalablement conduit au château des Sept-Tours.

Comme notre cour prendra indubitablement part à la guerre, & que la réponſe de l'Empereur que la Porte attendoit ſur cet article, a été affirmative, on ne néglige rien pour s'aſſurer des ſuccés. L'on prend en même tems des précautions en Bohême pour le cas où les Turcs ſe ſeroient ménagé quelque diverſion de ce côté-là. Sa Majeſté eſt partie le 10 pour aller viſiter les fortereſſes de ce roïaume; elle reviendra ici dans dix jours au plus tard. —— L'armée qui va s'aſſembler contre les Turcs, ſera de cent mille hommes, & commencera par le ſiége de Belgrade. —— Les Turcs ont commencé les hoſtilités ſur le territoire ruſſe, & même ſur le nôtre. On dit qu'ils ont ſurpris & défait un corps de quatre mille Ruſſes. —— Il s'eſt fait une promotion militaire très-nombreuſe. Le prince Charles de Lichtenſtein a été avec deux autres nommé feld-maréchal. En outre, il a été créé 12 nouveaux généraux, tant de cavalerie que d'artillerie, &c. —— Les régimens Nic. Eſterhazy & Samuël Giulay ſe ſont embarqués pour Péterwaradin, ils vont y être ſuivis de pluſieurs autres. Peut-être croit-on que, de Belgrade, les Turcs pourroient tenter une invaſion ſur notre territoire.

De

De tous les officiers de l'état-major qui ont ſervi avec diſtinction contre les Turcs dans les campagnes de 1737, 38 & 39, il ne reſte aujourd'hui dans l'armée impériale que le maréchal de Haddick, connu par ſes exploits dans la guerre de 7 ans; & le général Bourghauſen qui commandoit en qualité de lieutenant-colonel le régiment de Bareuth.

Mr. le prince Nicolas Eſterhaſy a donné ſa démiſſion comme capitaine de la garde-noble hongroiſe, ſon grand âge l'empêchant de faire les fonctions de cette éminente charge. Ce ſeigneur, avant de ſe retirer, a été obligé de remplir le vuide de 92 mille florins que le Sr. Seckely avoit laiſſé dans la caiſſe de cette garde. Le général comte de Karoly vient d'être nommé pour le remplacer.

Prague (*le* 14 *Septembre*). Mardi 11, nous avons eu le bonheur de voir arriver l'Empereur en cette capitale. Hier, Sa Maj. accompagnée de l'Archiduc François, eſt partie pour Théréſienſtadt, afin d'y viſiter les travaux de cette nouvelle forteresſe, & d'y voir ſauter, de même qu'à Pleſs, quelques mines d'une nouvelle invention.

Berlin (*le* 16 *Septembre*). Le Roi, pendant le ſéjour qu'il a fait en Siléſie, a conféré l'Ordre de l'Aigle-noir au lieutenant-général d'Anhalt, chef d'un régiment d'infanterie & inſpecteur de celle, qui eſt répartie dans la Baſſe-Siléſie. — La fameuſe affaire du meûnier Arnold, qui fit tant d'éclat ſur la fin du dernier regne, & dont le

Roi avoit ordonné la réviſion, vient d'être terminée par un jugement définitif. En conſéquence de cette ſentence, tout ce qui avoit été ſtatué en faveur du meûnier a été anéanti; & ſes héritiers ont été condamnés à indemniſer de tous fraix & dommages tant M^r. de Gersdorff & Madame la comteſſe de Schmettau, qu'il avoit accuſés de l'avoir opprimé injuſtement, que les conſeillers de régence, qui avoient été démis & diſgraciés, comme aïant concouru à cet abus de juſtice. Pour trouver l'indemnité requiſe, le moulin devoit être vendu: mais le Monarque, ne conſultant que ſes ſentimens de douceur & d'humanité, a expédié ſur cette affaire au grand-chancelier de Carmer l'ordre du cabinet, dont voici la teneur.

Mon cher baron de Carmer,

*J'ai approuvé le jugement envoïé par le département de juſtice, que le tribunal a prononcé dans l'affaire d'Arnold contre Gersdorff: j'ai agréé également les principes de droit, qui y ont été allégués; & cette ſentence peut être communiquée aux parties reſpectives. Comme néanmoins Arnold, quand même ſon moulin ſeroit vendu, eſt hors d'état de reſtituer les 1784 thaler, auxquels il eſt condamné; ſavoir, 200 à Gersdorff, 600 à Schmettau, & 984 thaler aux conſeillers ruinés, j'ai pris la réſolution, pour indemniſer ces perſonnes & bonifier les pertes, qui ont réſulté de ce qui eſt arrivé, d'aſſigner de ma propre caiſſe les 1784 thaler. Vous pouvez les retirer de mon conſeiller & receveur Buchholtz & ordonner ce qui convient pour la répartition. Je ſuis votre gracieux Roi.*

(*Signé*) *Frédéric-Guillaume.*

NUREMBERG (*le 21 Septembre*) Le premier

mier commiſſaire, dénommé pour régler la marche des troupes impériales roïales, qui devoient ſe rendre aux Païs-bas, a reçu des dépêches, par leſquelles il eſt chargé de terminer les ſéances des commiſſaires, aſſemblés ici pour cet objet; d'autant que les régimens qui devoient paſſer par ces environs, ont reçu contre-ordre & doivent ſe rendre ailleurs.

L'agitation où ſe trouve l'Europe en ce moment, & les événemens qui ſe préparent, ont rappellé à l'eſprit de bien du monde la célebre prédiction attribuée à Regiomontanus, dont nous avons fait mention dans le J. du 1 Avril 1785, p. 531. On voit circuler ſur ce ſujet la lettre d'un bibliographe très-érudit qui pourra un peu raſſurer les peureux.

" J'ai lu autrefois je ne ſais où les vers „ ſuivans qu'on diſoit avoir été trouvés à „ Liska, en Hongrie, dans le tombeau de „ Jean Regiomontanus, mort dans le 15^e^. „ ſiecle. „

*Poſt mille expletos a partu Virginis annos,*
*Et ſeptingenos rurſùs ab indè datos*
*Octuageſimus octavus mirabilis annus*
*Ingruet, & ſecum triſtia fata feret.*
*Si non hoc anno totus malus occidet orbis,*
*Si non in nihilum terra fretumque ruent;*
*Cuncta tamen mundi ſurſùm ibunt atque deorſùm*
*Imperia, & luctus undique grandis erit.* (a)

" Je ne fis pas dans le tems grande at- „ tention à ces vers: je ſoupçonnai qu'ils

(a) Voici la traduction littérale de ces vers:

„ avoient été compoſés de fraîche date par
„ des gens intéreſſés à menacer de troubles
„ le païs où ils prétendoient les avoir trou-
„ vés. C'eſt ainſi qu'en France nous avons
„ vu preſque toujours dans les grands évé-
„ nemens des prophéties faites après coup,
„ qu'on ne manque pas d'attribuer à Noſ-
„ tradamus mort il y a plus de 200 ans.
„ Quelques perſonnes m'aïant rappellé de-
„ puis peu ces mêmes vers, je les trouvai
„ dans le Mercure; & ma curioſité m'ex-
„ cita à connoître celui qu'on prétendoit
„ en être l'auteur. Je trouvai dans Moréri
„ que Regiomontanus, auquel on les attri-
„ bue, s'appelloit Muller, & étoit aſtro-
„ nome; qu'il étoit né en Allemagne en
„ 1436, & qu'aïant été appellé à Rome par
„ le Pape Sixte IV pour travailler à la ré-
„ forme du Calendrier, il y fut aſſaſſiné
„ 1476, par les enfans de George de Tre-
„ bizonde, dont il avoit critiqué les ouvra-
„ ges & affoibli la réputation. „

" Cette découverte me fit ſoupçonner la
„ fauſſeté de l'anecdote annoncée dans le
„ Mercure. Quelle a été ma ſurpriſe de re-
trouver

---

« Après mille ans, ſuivis de ſept cents, ré-
» volus depuis l'enfantement de la Vierge,
» commencera l'année merveilleuſe 88, &
» amenera avec elle de triſtes événemens. Si
» dans cette année le monde corrompu ne
» périt pas tout entier, ſi la terre & la mer
» ne rentrent pas dans le néant, du moins
» tous les Empires du Globe ſeront boulever-
» ſés, & un grand deuil ſe répandra par-tout. »

„ trouver peu après ces mêmes vers dans une „ lettre d'Etienne Paſquier, écrite à M^r. de „ Sainte Marthe, le 20 Mai 1588, ſur la „ Journée des Barricades! Cette lettre eſt la „ 4^e. du 12^e. livre. Il y a quelques diffé- „ rences dans le texte, comme on va le voir; „ mais la principale conſiſte en ce que dans „ la lettre de Paſquier, la prédiction s'ap- „ plique à l'année 1588, au lieu que dans „ le Mercure, c'eſt à l'année 1788. Voici „ le texte de Paſquier. „

*Poſt mille expletos à partu Virginis annos*
*Et poſt quingentos rurſùs in orbe datos,*
*Octuageſimus octavus mirabilis annus*
*Ingruet, & ſecum triſtia fata feret.*
*Si non hoc anno totus malis occidit orbis,*
*Si non hoc anno terra fretumque ruunt;*
*Cuncta tamen ſurſum volventur & alta deorſum*
*Imperia, atque ingens undique luctus erit.*

" Il eſt bien certain que les vers en queſ- „ tion exiſtoient avant l'année 1588, puiſ- „ que l'on a voulu les appliquer à cette an- „ née-là, & que c'eſt en corrompant le „ texte qu'on voudroit aujourd'hui les adap- „ ter à l'année 1788. „

" Voilà une preuve bien complette de la „ fauſſeté de la nouvelle de 1785. C'en eſt „ aſſez pour raſſurer ceux qui auroient la „ ſimplicité de craindre l'année 1788, d'a- „ près la prophétie inſérée dans le Mercure. „ Il ne faut pas douter que l'on ne renou- „ velle dans cent ans la même prédiction; „ il n'en coûtera que de changer encore „ une fois le milléſime. Car il eſt vraiſem- „ blable que c'étoit par ce moïen qu'elle

„ avoit été appliquée à l'an 1588; Regio-
„ montanus, mort en 1476, aïant proba-
„ blement fait ſa prédiction pour l'an 1488,
„ qui étoit de ſon tems. C'étoit la fantaiſie
„ de tous les mathématiciens d'alors de ſe
„ donner pour aſtrologues, & de préten-
„ dre découvrir, par l'aſtrologie, les évé-
„ nemens futurs. Mais pour rendre ce ta-
„ lent précieux, il falloit que les prédictions
„ ne fuſſent pas éloignées, & même que
„ l'époque de l'avenir prédit fût aſſez pro-
„ chaine pour que les contemporains puſſent
„ eſpérer d'en être les témoins. Car quel in-
„ térêt auroit-on pu prendre à une prophé-
„ tie deſtinée à ne s'accomplir qu'après des
„ ſiecles, lorſque tous ceux à qui on la dé-
„ bitoit n'exiſteroient plus? Il eſt donc vrai-
„ ſemblable que la prophétie a été faite pour
„ 1488; & ſi l'on a déja voulu la faire
„ ſervir pour 1588, il n'eſt pas étonnant
„ qu'on l'ait reſſuſcitée pour 1788. „

Passaw (*le* 10 *Septembre*). On dit que les régimens allemands qui devoient aller en Hongrie, ne font aucun mouvement pour s'y rendre. Ils s'attendent, dit-on, à être plutôt envoïés en Bohême; ce qui donne lieu à toutes ſortes de conjectures.

Il exiſte actuellement dans pluſieurs endroits de l'Allemagne, des Albinos. Un jeune ouvrier de Wurzbourg eſt de cette eſpece; ſes cheveux ſont tout blancs; ſes yeux, rouges comme ceux des lapins, tournent continuellement dans leur orbite, & ne peuvent ſupporter la lumiere; ce jeune homme lit dans

l'obſcurité & diſtingue parfaitement les pieces de monnoie. Un autre Albinos, nommé Gaſpard Warmath, demeure à Rottershauſen, à 2 lieues de Kiſſingen; cet homme eſt marié depuis 12 ans; il a trois enfans, mais aucun d'eux n'eſt attaqué de la maladie du pere. Un parent de cet Albinos, qui a la même maladie, demeure à Sulzthal; il eſt âgé de 50 ans & marié; ſes enfans n'ont rien qui annonce la conformation de leur pere. (a)

On prétend, mais ce n'eſt qu'un bruit, que l'évêque de Freyſingue, indiſpoſé depuis quelque tems contre la cour de Munich, s'eſt par une eſpece de reſſentiment déclaré pour le congrès d'Ems; les autres évêques de l'Empire continuent à ſe bien garder d'y donner leur acceſſion qui en rétabliſſant l'ancienne domination des Métropolitains, réduiroit comme on l'a remarqué d'abord *, les évêques au-deſſous des ſimples curés. Cependant l'on a vu depuis peu dans une ville archiépiſcopale, un faiſeur de theſes citer cet *eſtaminet*, comme on l'appelle aujourd'hui par-tout, avec autant d'emphaſe que le Concile de Trente, avec les déciſions duquel il eſt preſque par-tout en oppoſition. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt la citation allemande Emſer-Congreß qui contraſte étrangement

(a) Nouvelles preuves de l'erreur de Mr. de Buffon ſur la nature de l'Albinos, & des obſervations faites dans le Journ. du 15 Juin 1775, p. 859. —— 1 Mars 1787, p. 389.

avec les autorités & les citations en uſage parmi les théologiens catholiques. (a)

COLOGNE (*le* 22 *Septembre*). Notre Archevêque-Electeur arriva ici, hier vers les 5 heures du ſoir, & deſcendit à l'hôtel électoral. Aujourd'hui à 7 heures du matin, Son A. S. E. s'eſt rendue à notre égliſe métropolitaine, où elle a conféré les Ordres ſacrés à plus de 80 jeunes eccléſiaſtiques, & a donné enſuite le Sacrement de Confirmation à un grand nombre d'habitans & d'étrangers qui s'y étoient aſſemblés. A midi, ce Prince a daigné agréer un dîner chez Son Excellence M^r. de Landsberg, miniſtre-plénipotentiaire

---

(a) Que diront les nations étrangeres quand elles ſauront (pluſieurs n'en ſavent encore rien) qu'en 1786 il s'eſt tenu dans une petite ville luthérienne, une aſſemblée de quatre perſonnes ſans autorité, ſans caractere épiſcopal, ſans légitime miſſion aucune, qui par des arrêts arbitraires ont cru pouvoir réformer le Concile de Trente, les regles du mariage chrétien, l'état religieux, la diſcipline de l'Egliſe univerſelle, réduire à peu-près à rien l'autorité du ſouverain Pontife, bouleverſer la hiérarchie, annuller les concordats &c.; & qu'il s'eſt trouvé des théologiens qui dans des theſes ont allégué un conventicule de ce genre comme une autorité déciſive !... Non, ce n'eſt que dans le ſiecle de l'Aufklärung (de lumieres) qu'un tel phénomene eſt poſſible... Sa M. I. en a mieux jugé, en déclarant que l'Emſer-Congreß ne pouvoit avoir lieu que *lorſque non-ſeulement les évêques mais encore les ſeigneurs territoriaux y auroient accédé.* Or, il faudra plus d'une Aufklärung pour voir réaliſer une telle acceſſion.

de L. H. P., où ſe trouvoit la principale nobleſſe. Après les 6 heures du ſoir, Son A. S. E. a repris le chemin de Bruhl.

On écrit de Bonn, qu'un Révérend Pere a prononcé à une certaine inauguration doctorale, un diſcours *de Georgii Caſſandri Belgæ Theologi conſultatione ſuper articulis religionis inter Catholicos & Proteſtantes controverſis.* On prétend que dans ce diſcours il y a des choſes aſſez ſingulieres, mais il paroît ſur-tout étrange que l'orateur ait pris pour thême l'ouvrage d'un homme qu'on ſait avoir voulu compoſer avec les Proteſtans aux dépens de la religion catholique (a). Cet homme flottant & incertain entre la vérité & le menſonge, entre l'erreur & l'orthodoxie, entre l'apoſtaſie & la foi, froid & dangereux médiateur, réuniſſant la triſte mobilité de l'opinion à la ſuffiſance d'un négociateur, ſe croiant propre à la conciliation parce qu'il n'étoit d'aucun parti (comme ſi la vraie religion en étoit un, ou que l'on pût n'être point de ce parti-là [b]), dont

(a) Il faut corriger l'article George CASSANDRE tel qu'il eſt dans le 2e tome du *Dict. hiſt.* par ce qui eſt dit dans le tome 6e p. 710; mais là-même il n'eſt pas encore aſſez rigoureuſement jugé.

[b] Caſſandre dit dans ſa réponſe à Ferdinand I, datée de Duisbourg le 27 Juin 1564, & qui eſt à la tête de ſa *Conſultation*: » Id » tandem deprehendiſſe videor, aſſiduis iſtis » & otioſis rixis rem eò deductam, ut utra-

» que

le cadavre ne fût dépoſé en terre ſainte que ſur l'aſſurance qu'avant la mort il avoit abjuré ſes erreurs, dont les ouvrages furent placés dans l'*Index du Concile* de Trente (a) pour des raiſons dont Valere André a fait voir

---

» que pars ad extrema deflexerit. Quare ne-
» minem de his... rectè judicare poſſe, qui
» non animum ab omni adfectu & ſtudio par-
» tium abducat ». Un ſavant bibliographe fait ſur cet endroit la note ſuivante. « Id eſt,
» qui non poſt rem ab œcumenica ſynodo
» definitam ſe neutrum exhibeat, Proteſtan-
» tium cœtibus & unà catholicâ Eccleſiâ ſu-
» periorem ſe gerat, Deum inter & Baalem
» fluctuet, ambos ad ſuum tribunal dijudican-
» dos advocet. Ita vir chriſtianum catholi-
» cumque ſe ferens, auſcultabat Chriſto di-
» centi : *qui non eſt mecum, contra me eſt.*
» Cui, cum Leone Magno, *Epiſt. LXXVIII*,
» Leoni Imp., diſputationem Catholicorum
» cum Eutychianis, poſt Chalcedonenſem Sy-
» nodum, poſtulanti reſpondente, dicendum :
» *Magnis Hæreticorum audetur inſidiis, ut in-*
» *ter Eutychetis Dioſcorique diſcipulos, & eum,*
» *quem apoſtolica ſedes direxerit, diligentior,*
» *tanquam nihil fuerit antè definitum, tractatus*
» *habeatur.* Et Paulò ſuperiùs : *Quæ pateſacta*
» *ſunt quærere, quæ perfecta ſunt retractare,*
» *& quæ ſunt definita convellere, quid aliud*
» *eſt, quàm de adeptis gratiam non referre, &*
» *ad interdictæ arboris cibum mortiferos appeti-*
» *tus mortiferæ cupiditatis extendere ?* »

(a) Voïez dans l'*Index Rom. ex Camera apoſtolica 1758*, pag. 47, *in*-8°. ces 2 articles, de ſuite :

« Caſſander (Georgius) Brugenſis, Hymni
» eccleſiaſtici..... *Index Trid.* » —— « Ope-
» ra quæ reperiri potuerunt omnia : Epiſtolæ
» 117 : & Colloquia duo cum Anabaptiſtis.
» *Decr.* 2 *Decemb.* 1617. »

la ſageſſe & la juſtice (a). —— Dans la diſſertation que le nouveau docteur a fait

(a) « Auctor ille ( Caſſander ) in hoc ſcripto ſuo ( *ſa Conſultation* ) & pleriſque aliis, » dum in perſcrutandis Scripturis ſacris, in » volvendis SS. Patrum monumentis, atque » HÆRETICORUM SCRIPTIS curioſiùs indagandis ac legendis verſatur, Hæreſios notam » vix effugit. Et dum in componendis religionis diſſidiis ſe ponit ſequeſtrum atque ARBITRUM, a rectâ fidei ſemitâ nimiùm quantùm exorbitaſſe viſus eſt. Docebat enim nullam hæreſin ſic errare, ut a ſalute abducat, » quamdiu in Chriſtum creditur, vel Apoſtolicum Symbolum tenetur. Eccleſiam item catholicam non in diſciplinæ ſolùm & morum » integritate, ſed & in doctrinæ ſinceritate » defeciſſe: licitumque eſſe homini chriſtiano » in articulis fidei orthodoxæ dubitare; quod » impium eſt & temerarium. Quare ſcripta ejus » pleraque theologica, Coloniæ ſeorſim & » per partes edita, & Lutetiæ nuper ſimul » evulgata, a Patribus Concilii Trident., aut » damnata, aut cenſurâ notata ſunt: quemadmodum & ipſum Caſſandrum morti vicinum, » adſiſtente ſibi magno teſtium numero, ea » damnàſſe ac ſubmiſiſſe ſe ſcriptaque ſua in » omnibus judicio & auctoritati ſanctæ Eccleſiæ, plures fide dignos ſibi Coloniæ atteſtatos fuiſſe, ſcribit Bern. Sutholtus, J.C. in » *cauſæ conjectione, cur, ejuratâ hæreſi calviniana, fidem romano-catholicam ſit* ( *ipſe* » *Sutholtus* ) *amplexus* ,,. Valere André, *Biblioth. Belg.* p. 260. —— Le P. Hartzheim a adopté ce jugement de Valere André, dans ſa *Bibliotheca Colon.* p. 90. —— Le P. Gretzer dit que Caſſandre étoit un de ces hommes, *qui nolebant legem ab Eccleſiâ accipere, ſed eï dare.* —— Jean Molanus, écrivain ſavant, pieux & modéré, dit *Lib. I. de Canonicis, c. 26, pag. 108 edit. Lovan. 1635:* « Exceſſit... » modum chriſtianæ modeſtiæ conſultor qui-

» dam

imprimer, mais qu'on reconnoît ſans peine pour être l'ouvrage de l'inaugurateur, on trouve une déclamation d'énergumene contre l'auteur du *Véritable Etat*, ouvrage qui, comme l'on ſait, a mis la déroute dans toutes les têtes de la nouvelle univerſité (a). L'auteur de cet ouvrage avoit très-bien diſtingué en quel ſens les évêques étoient les ſucceſſeurs des Apôtres, & en quel ſens ils ne l'étoient pas *; il avoit demandé tout bonnement à quel Apôtre nommément tel évêque d'Allemagne avoit ſuccédé dans l'ordre chronologique de ſucceſſion (comme le Pape a ſuccédé à St. Pierre), à quoi le Révérend Pere ne pouvant répondre, entre

* P. 55, 2e. édit.

---

» dam (il cite à côté : *Caſſander in Conſultatione religionis.* Ajoutez *cap. antepenult., pag. 215 edit. Amſtelod. 1642*) " qui dum extra Dei » Eccleſiam eſſet, ad quam tamen ante mor» tem a quibuſdam rediiſſe fertur, ſcripſit » manere tantùm veſtigia communis ac cano» nicæ vitæ in ædificiis, ac nominibus ». —— Jean Heſſelius, célebre docteur de Louvain, a écrit contre lui un livre *de Officio pii viri, vigente hæreſi* où il applique à Caſſandre les mots d'Elie III. Reg. XVIII, 21 : *Uſquequo claudicatis.*

(a) Cette nouvelle univerſité n'eſt pas tout-à-fait légale ni canonique. Le procès que lui a intenté celle de Cologne, & qui eſt encore pendant aux tribunaux de l'Empire dont les loix défendent & annullent les nouvelles univerſités érigées dans le voiſinage des anciennes; & de plus le défaut de l'approbation pontificale, rendent ſon exiſtence ſinon précaire & incertaine, au moins incomplette quant aux titres de ſon érection.

dans une fureur tout-à-fait divertiſſante, nomme l'auteur *effrons gallus*, *larvatus italus*; dit avec le luthérien Pfaff, que la ſucceſſion des Papes a été interrompue toutes les fois qu'il y en a eu pluſieurs (il falloit prouver qu'aucun d'eux n'a été légitime), il ignore qu'il eſt de foi que le *Pape eſt le vrai ſucceſſeur de St. Pierre*, & ne ſe rappelle pas d'avoir lui-même juré cette aſſertion (a); enfin il prétend que c'eſt être Proteſtant, Aërien, & atteint des plus groſſieres héréſies, de dire que le paſſage de St. Paul *poſuit vos epiſcopos* &c (Act. 20) ne s'adreſſe pas à une aſſemblée d'évêques. La choſe eſt cependant évidente par le contexte; elle eſt reconnue par les meilleurs interprêtes (b). L'auteur établit d'ailleurs clairement contre

---

(a) *Romano Pontifici, BEATI PETRI APOSTOLORUM PRINCIPIS SUCCESSORI, ac Jeſu Chriſti Vicario, veram obedientiam ſpondeo ac juro.* Profeſſion de foi, de Pie IV, que prononcent tous ceux qui ſont admis à quelque grade ou emploi dans les univerſités.

(b) Voïez le *Vérit. Etat* p. 56. 2e. édit. *Supplém.* p. 14. Aux preuves & aux autorités alléguées par l'auteur, on peut ajouter ce paſſage de Théodoret « *Epiſcopos* verò appellat „ presbyteros. Utrumque enim nomen habe„ bant illo tempore. Idque nos etiam docet „ hiſtoria Actuum. Cùm enim dixiſſet beatus „ Lucas, divinum Apoſtolum Epheſiorum preſ„ byteros accerſiviſſe Miletum, exponit etiam, „ quæ iis dicta fuerunt. *Attendite enim*, in„ quit, *vobis ipſis, & univerſo gregi, in quo* „ *vos poſuit Spiritus ſanctus Epiſcopos paſcere* „ *Eccleſiam Chriſti*, & eoſdem nominavit preſ„ byteros Interpret. epiſt. ad Philipp. c. 1. v. 1.

Aërius la ſupériorité des évêques ſur les prê-
* *Note* tres *. Que penſer donc de tant de men-
*r le mand.* ſonges,
98.

„ byteros & epiſcopos. Ita etiam in epiſtola „ ad beatum Titum. *Ideo reliqui te Cretæ, ut „ conſtituas per civitates presbyteros, ut ego „ tibi diſpoſui.* Et cùm dixiſſet, quales eſſe „ oportet eos, qui ordinantur, *ſubjunxit. „ Oportet enim epiſcopum ſine crimine eſſe, ſi- „ cut Dei diſpenſatorem.* Atque hoc etiam loco „ id manifeſtum fecit. Epiſcopis enim con- „ junxit diaconos, nullà de presbyteris factâ „ mentione, præſertim cùm fieri non poſſet, „ ut multi epiſcopi eſſent unius civitatis paſ- „ tores, ut liquidò pateat, presbyteros eos „ fuiſſe, quos nominavit epiſcopos „. D. Calmet, Cornelius à Lapide & tant d'autres écrivains, qu'on n'a jamais accuſés d'être Aëriens, ni Proteſtans, qui n'étoient ni *larvati galli*, ni *pſeudo-itali*, ont fait les mêmes obſervations; le dernier a même répondu bien formellement aux fauſſes conſéquences que l'eſprit de ſecte ou l'ignorance de quelques moines fanatiques pourroient en tirer. " Hæc „ nomina *epiſcopus* & *presbyter* olim com- „ munia erant omnibus ſacerdotibus tam ma- „ joribus, quos jam propriè epiſcopos, quàm „ minoribus, quos presbyteros nominamus. „ Sic Actor. 20. 28, Paulus ad majores natu „ Eccleſiæ Epheſinæ: *Attendite*, ait, *vobis & „ univerſo gregi, in quo vos Spiritus ſanctus po- „ ſuit epiſcopos* (id eſt presbyteros & paſtores) „ *regere Eccleſiam Dei:* nec enim Epheſi plu- „ res, quàm unus, erant epiſcopi propriè „ dicti. Unde tàm hic, quàm I. Tim. 3. ab „ epiſcopis tranſit ad diaconos, nec nominat „ presbyteros, quia ſcilicet eos epiſcoporum „ nomine intelligit. Hinc occaſionem errandi „ ſumpſerunt Aërius & Wiclef, dicentes: jure „ divino presbyterum in ordine & poteſtate „ parem eſſe epiſcopo: ſed reſpondeo: pa- „ rem eſſe in ſacerdotio (in poteſtate con- „ ſecrandi,

ſonges, calomnies, héréſies, de ces élans d'une fureur lâche & brute, répandus en ſi peu de lignes, par un religieux, un prêtre, ſoi-diſant docteur & faiſant des docteurs?... Ce qui doit ſur-tout paroître étonnant aux ames honnêtes & délicates, c'eſt qu'à meſure que l'ignorance, la gaucherie, la groſſiereté, l'eſprit hétérodoxe & ſchiſmatique de cet homme ſe produiſent au grand jour, & ſemblent devoir le faire rentrer ſous terre, ſa bonne contenance ſe renforce & fait imperturbablement face à tout cela.

## PAYS-BAS.

UTRECHT (*le* 22 *Septembre*). Les Etats de Hollande n'aïant pas jugé à propos de ſatisfaire aux quatre articles propoſés par le Roi de Pruſſe (*dern. Journ. p.* 225), nous n'avons pas tardé de voir l'ennemi aux portes. Qui eût penſé que notre ville, défendue par plus de 200 bouches à feu, & fortifiée par nombre de retranchemens & d'ouvrages avancés, donnés pour redoutables, inabordables & imprenables par les ingénieurs que la France avoit envoïés au ſecours de la province de Hollande: qui eût penſé qu'une

„ ſecrandi, ſacrificandi, ſolvendi a peccatis), „ qui ſeptimus & ſummus eſt ordo, non au„ tem in poteſtate ordinandi, & conſecran„ di, nec in poteſtate juriſdictionis; hiſce „ enim epiſcopus præcellit presbyterum „. *Comm. in Epiſt. ad Phil. cap.* 1.

telle place auroit été priſe ſans que le vainqueur tirât un ſeul coup de fuſil ? Dans la nuit du 15 au 16, ſur le bruit qui ſe répandoit, que les troupes de Zeiſt s'avançoient pour former l'attaque de nos murs, on crut que la garniſon, compoſée des régimens du rhingrave de Salm, de van der Borch, de Pallardy, ſans compter les auxiliaires & les corps francs, alloit incontinent ſe mettre en devoir de repouſſer ou du moins d'arrêter l'ennemi ; il n'en fut nullement queſtion ; elle eut ordre d'évacuer en grande diligence la ville pour aller renforcer le cordon hollandois, vers Gorcum, Woerden & Naarden. Dans ce moment, ce ne fut que confuſion ; chacun s'empreſſa d'emporter ou de mettre en ſûreté ſes effets ; les chefs avoient pris de ſages meſures bien longtems avant ce moment critique. Les bateaux, les voitures & les bras des hommes ne pouvoient ſuffire au tranſport des coffres & objets les plus précieux de tout genre que les fugitifs emportoient; beaucoup d'entre eux ſe crurent heureux de ne pouvoir ſauver que leur perſonne ; c'étoit un déſordre affreux ; quantité de ſoldats, & ſur-tout de bourgeois armés, indignés de ſe voir délaiſſés par ceux qui leur avoient mis les armes à la main, briſerent ou jetterent, dans leur dépit, ces mêmes armes ; d'autres, ſuivant le torrent qui les entraînoit, ont abandonné leurs maiſons & leurs familles.... La confuſion regnoit encore, lorſque, de grand matin, un petit détachement du camp de Zeiſt, commandé par le général

ral de Monſter, prit tranquillement paſſeſſion de notre ville, après avoir traverſé ſans obſtacle les fameuſes batteries. Les vainqueurs, maîtres de nos murs, n'y ont commis aucune hoſtilité ; les ordres les plus ſtricts avoient été donnés pour maintenir le bon ordre & la tranquillité.

LA HAYE (*le* 30 *Septembre*). Le 20 de ce mois, le Séréniſſime Statthouder eſt rentré dans cette réſidence, aux acclamations de tous les habitans, qui ont prodigué à Son A. les témoignages de leur attachement. On a dételé les chevaux de ſa voiture, que le peuple a conduite juſqu'à la cour. Jamais alégreſſe n'a été plus générale. Pas le moindre déſordre n'a interrompu la joie publique ; à Leyde & à Harlem, tout eſt auſſi tranquille qu'ici. On eſpere qu'Amſterdam ſe réunira bientôt aux autres membres des Etats de Hollande.

Ce n'eſt que le 24 à midi que Madame la princeſſe d'Orange eſt arrivée en cette réſidence, accompagnée des deux princes & de la princeſſe, ſes enfans. Leurs Alt. R. & Sér. furent reçues aux acclamations d'un nombreux peuple, dont une partie, après avoir dételé les chevaux à une petite diſtance de la Haye, traina le carroſſe juſqu'au palais ſtatthoudérien. Le 25 il y a eu à ce ſujet une illumination générale.

LEYDE (*le* 27 *Septembre*). Hier, la ville d'Amſterdam, environnée de tous côtés par les troupes pruſſiennes, tenoit encore. Cependant il a été entamé des négociations

avec le duc-regnant de Brunſwich, qui commande cette armée; & l'on en attend l'iſſue avec autant d'inquiétude que d'impatience. Le poſte de Nieuwerſluys s'eſt rendu après une vive réſiſtance, qui a coûté la vie à quelques officiers & ſoldats pruſſiens. La ville de Naarden fut ſommée, le 17 Septembre, à 9 heures du matin, par un officier pruſſien qu'avoit envoïé le général Kalkreuth; mais le colonel baron de Matha, qui y commande, a refuſé de la rendre. L'attaque de Weeſp, que les troupes pruſſiennes ont faite, n'a pas réuſſi. Le poſte d'Ouwerkerk a été également ſommé, mais ne s'eſt pas rendu. En ce moment, les attaques ultérieures paroiſſent ſuſpendues. L'on ſent de tous côtés l'intérêt qu'ont toutes les nations commerçantes au ſalut d'une ville qui eſt le centre & le lien commun du commerce de l'Europe.

—— Les villes qui ſont membres de l'aſſemblée des Etats, & où il y a actuellement des détachemens pruſſiens, outre d'autres villes & places moins conſidérables, ſont Dordrecht, Gouda, Roterdam, Gorinchem, Schiedam, & Schoonhoven: mais de toutes parts, l'on rend à ces militaires la juſtice de dire, qu'ils obſervent le plus excellent ordre & la diſcipline la plus exacte. Hier, il eſt entré dans notre ville un bataillon du régiment de Saxe-Gotha, infanterie de la république, pour y tenir garniſon.

On apprend en ce moment que Naarden

&

& Weesp ont dû ſe rendre aux Etats, qui y ont placé garniſon pruſſienne.

BRUXELLES (*le* 30 *Septembre*). Tout eſt ici dans la joie la plus vive. La dépêche qui nous garantit la reſtitution & conſervation entiere a été publiée le 21, conçue en ces termes:

*Joſeph comte de Murray &c. Meſſieurs. La députation des Etats des provinces aux pieds du Trône pour porter le témoignage public de la fidélité & de l'attachement de la nation envers l'auguſte perſonne de Sa Majeſté, le concours des Etats dans la derniere concentration des troupes faiſant une nouvelle preuve de la ſincérité de ce témoignage, les déclarations enfin des Etats ſur l'exécution des préalables preſcrits par la roïale dépêche du 16 Août dernier, ainſi que par le décret ou acte explicatoire du 1 du courant, acte qui a été approuvé, aïant ſatisfait à la dignité du Trône; l'Empereur a pu ſuivre les mouvemens de ſon cœur paternel.*

*Sa M. informée d'abord par nos rapports de la maniere ſatisfaiſante dans laquelle les députés des Etats des différentes provinces s'expliquoient ſucceſſivement, daigna, pour abréger le terme des inquiétudes de ſes ſujets, nous faire parvenir des ordres pour dans le cas que les déclarations des Etats fuſſent d'abord préſentées à l'égard de l'exécution des préalables, donner en ſon nom roïal, la*

*déclaration que ſa dignité ne lui permettoit pas d'accorder auparavant.*

*Nous avons la ſatisfaction de nous trouver dans le moment où nous pouvons faire uſage de ſes ordres : en conſéquence nous déclarons par les préſentes, au nom de l'Empereur & Roi, & enſuite de ſes ordres.*

1. *Que les conſtitutions, loix fondamentales, privileges & franchiſes, enfin la Joïeuſe-Entrée ſont & ſeront maintenus, & reſteront intacts en conformité des actes de l'inauguration de Sa Majeſté, tant pour le clergé que pour l'ordre civil.*

2. *Que les nouveaux tribunaux de juſtice, les intendances & les commiſſaires des mêmes intendances ne ſont plus tenus en ſuſpens, mais ſont & continueront d'être ſupprimés ; les bontés paternelles de Sa Majeſté, & ſa juſtice l'aïant engagée à ſe départir entiérement à l'égard de ces objets, ainſi qu'à l'égard de ce qui avoit été réglé par les deux diplômes en date du 1 Janvier dernier, pour les adminiſtrations, pour les Etats des provinces & pour la députation ou comité intermédiaire des dits Etats.*

3. *Les tribunaux, les juriſdictions tant ſupérieures que ſubalternes des villes & du plat-païs, enfin l'ordre & l'organiſation de la juſtice, les Etats & leur députation ainſi que les diverſes adminiſtrations des villes & du plat-païs ſubſiſteront à l'avenir ſur l'ancien pied, ſi bien qu'il ne ſera plus queſtion de la nouvelle forme qu'il s'agiſſoit d'introduire dans ces différentes branches de l'adminiſtration*

*tion publique, à l'égard deſquelles les deux diplômes du 1 Janvier 1787 viennent entierement à ceſſer : en conſéquence les charges des grands-baillis & gouverneurs civils continueront à exiſter, & le maintien des Etats dans leur intégrité, comprend également celui des abbaïes dont les abbés ſont membres des dits Etats : elles ſeront pourvues d'abbés, ſelon la Joyeuſe-Entrée & les conſtitutions.*

4. *A l'égard du redreſſement des objets contraires ou infractions à la Joïeuſe Entrée, il en ſera traité avec les Etats ainſi qu'ils l'ont demandé ; on recevra en conſéquence ce qu'ils propoſeront à cet effet & Sa M. y diſpoſera d'après l'équité & la juſtice & ſelon les loix fondamentales de la province. A tant, Meſſieurs, Dieu vous ait en ſa ſainte garde. De Bruxelles, le 21 Septembre 1787. Paraphé Cr. Vt. ſigné Murray. Plus bas, par ordre de Son Excellence ; contreſigné De Reul.*

La veille, il y avoit eu un choc entre les militaires & les volontaires, qui a mis la bourgeoiſie, la garniſon, la ville & peut-être le païs à deux doigts de leur perte. Car dès la nuit du 20 au 21 il y avoit 40 à 50 mille hommes, tant de la campagne que des villes voiſines, en marche pour venir au ſecours des habitans de Bruxelles. Heureuſement on a pu les avertir que tout étoit tranquille. En effet, par les ſoins actifs & prudens du duc d'Urſel, du marquis de Chateler & autres ſeigneurs des Etats, les eſprits ſe calmerent. Les troupes évacuerent la ville, & les volontaires

lontaires y maintinrent la tranquillité. La diverſité qui regne dans les rapports des cauſes & des inſtigateurs de cette ſcene, qui coûta la vie à pluſieurs ſoldats & volontaires, ne nous permet pas d'en entretenir le public. Trois jours avant la publication de la pacifiante dépêche, les Etats avoient préſenté à M^r. de Murray le mémoire ſuivant.

MONSEIGNEUR, Nous avons repris la délibération ſur les deux lettres que vous avez bien voulu nous écrire le 1 de ce mois, relativement au conſentement tenu en ſuſpens pour la continuation de la levée des impôts: nous avons la ſatisfaction de pouvoir informer Votre Excellence, que nous venons de prendre la réſolution de refournir au tréſor roïal l'import de la demi-année courante des impôts, calculé ſur un produit commun. Nous avons l'honneur de faire parvenir ſans délai la réſolution en forme des deux premiers Etats, afin qu'après l'acceptation ordinaire proviſionnelle, elle ſoit portée & finalement conclue à l'Etat-Tiers: en attendant nous pouvons d'autant moins douter d'une concluſion favorable, que les bourgeoiſies des trois chefvilles viennent de nous faire connoître leurs ſentimens.

Votre Excellence voudra bien réfléchir, que le terme courant des impôts de conſommation auroit dû, s'il eût été conſenti, commencer au 1er. Juin paſſé, pour expirer au dernier Novembre prochain: il eſt impoſſible de lever les droits rétroactivement ſur les eſpeces conſommées. Quant à l'intervalle juſqu'au dernier Novembre, Votre Excellence daigne faire attention que la perception effective ne pourroit commencer d'avoir lieu que dès le moment que l'accord des trois Etats ſeroit conclu & accepté, ce qui demande des formalités & des longueurs inévitables.

En ſorte qu'après l'époque de cette concluſion finale, il ne ſeroit reſté juſqu'à la fin du

terme fixé, que peu de ſemaines, pendant leſquelles il eût été impraticable de gérer les détails des différentes parties de collectation, d'abonnement, de rédemption, de ferme par leſquelles s'éleve la totalité des recettes.

Il nous ſemble évident, qu'il eſt plus en ordre & plus convenable au bien du ſervice de Sa Majeſté, de verſer dans le compte des impôts de cette année, en partie, même par anticipation, l'équivalent de ce qu'auroit dû produire, ſur une fraction commune, le ſemeſtre courant. En recevant cette preuve de notre ſoumiſſion aux deſirs du Monarque, Votre Excellence eſt ſuppliée de raſſurer la nation par une déclaration claire & conciſe au nom de l'Empereur ſur l'exécution des promeſſes gracieuſes de Sa Majeſté, conforme à celles que vous avez données par l'une de vos lettres du 1er. de ce mois, & aux aſſurances qui nous ont été réitérées par Votre Excellence & de votre part.

Lorſque Votre Excellence portera à la connoiſſance de Sa Majeſté, le préſent témoignage de notre attachement & de notre amour le plus pur, daignez rendre à l'Empereur la vive peinture des maux que l'atteinte à nos loix & conſtitutions répand encore ſur toutes les claſſes de citoïens: maux auſſi grands & auſſi réels que ceux qu'auroit pu cauſer le fléau deſtructeur de la guerre. Auſſi daignez, Monſeigneur, après avoir hâté & donné la déclaration que nous attendons de Votre Excellence, pour raſſurer la nation en général, ſaiſir l'occaſion de vous rendre propre ſa reconnoiſſance, en portant Sa Majeſté à faire rentrer, ſans ultérieur délai, toutes choſes dans l'ordre conſtitutionnel, & ramener le bonheur & la proſpérité dans ces provinces.

L'Empereur nous trouvera toujours diſpoſés à concourir de bonne foi & ſans aucun eſprit de parti ni d'aigreur, dans ce qui regarde le rétabliſſement des points qui, après la déclaration de Votre Excellence, reſteront à redreſſer. Notre devoir nous oblige cependant de prévenir Votre Excellence, que nous au-

rons l'honneur de lui préſenter au plutôt nos inſtantes repréſentations ſur le rétabliſſement du Séminaire-général, rétabliſſement AUSSI DANGEREUX ET PRÉJUDICIABLE POUR LE DROIT, QU'IMPOSSIBLE DANS LE FAIT MÊME.

Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

De Votre Excellence,

Les très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs,

Les Prélats, Nobles & Députés des chef-villes, repréſentant les trois Etats de ce païs & duché de Brabant.

De notre aſſemblée générale tenue à Bruxelles le 18 Septembre 1787.

ANVERS (*le* 29 *Septembre*). Le comte de St. Prieſt, nommé ambaſſadeur de France près des Etats-généraux des Provinces-unies, arriva ici la nuit du 17 au 18 de ce mois; mais ce ſeigneur a ſuſpendu ſon voïage ultérieur ſur l'avis de l'entrée des troupes pruſſiennes en Hollande, & de la révolution qu'elle a opérée: il a envoïé ſur le champ un exprès à ſa cour, pour en demander de nouvelles inſtructions. —— Il s'eſt réfugié ici pluſieurs familles hollandoiſes, pour ſe mettre à l'abri des malheurs, qui les menacent actuellement dans leur patrie.

## FRANCE.

PARIS (*le* 30 *Septembre*). Il paroît un édit du Roi, donné à Verſailles au mois de Septembre 1787, regiſtré en parlement le 19 Septembre audit an, par lequel Sa Maj. révoque, tant celui du mois d'Août dernier, portant ſuppreſſion des deux vingtiemes &

établiſſement d'une ſubvention territoriale, que la déclaration du 4 du même mois, concernant le timbre, & proroge le ſecond vingtieme pendant les années 1791 & 1792. Comme cet édit a été enregiſtré par le parlement, il paroît que l'eſprit de conciliation mettra bientôt fin aux troubles actuels & que l'exil des magiſtrats ne ſera pas de longue durée. —— Un arrêté du parlement de Bordeaux, daté le 6 eſt dirigé contre les lettres de cachet, que cette cour regarde comme illégales & inſolites, contraires aux loix fondamentales, & aux ordonnances du roïaume. Ces lettres cloſes lui ont paru d'autant plus étrangeres, que quelques-unes portoient la date du 14 Août, & elles ont été délivrées le 5 du même mois; pluſieurs portoient ſur la ſuſcription le nom d'un magiſtrat, & lorſqu'elles ont été ouvertes, on a vu que Sa M. parloit à un autre magiſtrat. Le parlement regarde donc les lettres cloſes comme dériſoires & nulles, comme attentatoires à la ſûreté & à la liberté de chacun; il déclare n'y avoir déféré que par reſpect pour Sa M., & pour ne pas lui déplaire.

La Hollande, dans la criſe terrible où elle ſe trouve, a envoïé ici couriers ſur couriers: En conſéquence les ordres les plus preſſans ſont partis pour cet objet, ainſi que divers couriers pour la Pruſſe, afin de l'inſtruire de nos diſpoſitions. Le public avoit cru, que le comte de Lambert, maréchal de camp, que l'on a vu partir en toute diligence, ſe rendoit à Givet; mais ſon voïage eſt pour

une autre deſtination. En attendant le tour, que prendront les affaires, on fait toutes les diſpoſitions néceſſaires, pour ſe procurer le nerf de la guerre, qui nous manquoit.

Il eſt inconcevable à quel point l'enthouſiaſme eſt monté pour toutes les marottes du jour. Ceux qui oſent élever quelque doute ſur les charmes des poupées qui raviſſent les grands hommes du jour, feront bien de ſe mettre en garde contre plus d'un genre d'attaque. Plus d'une fois on m'a promis par écrit, de m'aſſaſſiner en bonne & due forme pour n'avoir pas trouvé admirable telle brochure ou tel article de gazette (a). Heureuſement que le

(a) Telle eſt la trempe & la marche de l'eſprit humain, d'exercer l'intolérance dans tout ce qui lui paroît important, & comme les joujous & les grêlons de la folie ont plus de partiſans aujourd'hui que les plus graves vérités, ne ſoions pas ſurpris, de ce que les diſputes en matiere de religion aient été remplacées par des querelles très-vives ſur les conducteurs, les ballons, l'inoculation, & autres jolies choſes de cette nature. « Si on » ne diſpute pas aujourd'hui ſur la religion, » dit judicieuſement un auteur moderne, ce » n'eſt pas qu'on ait plus de raiſon, c'eſt » qu'on a moins de religion, & que nulle » part on ne diſpute ſur ce qui n'intéreſſe perſonne. Dans le ſiecle précédent on regardoit généralement la religion comme l'objet le plus important pour tous les hommes, » & pour chacun en particulier; il n'y avoit » point d'expérience de phyſique ni d'opération de chymie qui offrît un auſſi grand intérêt: il étoit très-conſéquent qu'on s'en occupât eſſenciellement, & qu'aucune opinion ſur un article auſſi intéreſſant ne pa-

» rût

courage n'égale pas toujours la colere, & que ces deux choſes ſont pour l'ordinaire en raiſon inverſe! M^r. l'abbé de Chappe, pour avoir hazardé quelques objections contre les *conducteurs* *, a été aſſailli de toutes parts de critiques & de ſatyres, comme un ennemi du bonheur public & des extaſiantes lumieres du ſiecle. Comme le pauvre abbé eſt en voïage, & qu'il ne ſait rien des riſques qu'il court, un de ſes amis vient de prendre ſa défenſe *par interim*, & cela d'une maniere fort humble & douce, afin qu'à ſon retour il ſe trouve en ſûreté. Nous tranſcrivons ici cette lettre inſérée dans le n°. 89 du *Journal général de France*, par laquelle on verra que l'abbé accuſé avec beaucoup de fracas du crime de léze-phyſique & de blaſphêmes contre Franklin, vainqueur de la foudre, n'en a pas moins raiſon, mais qu'il fera bien de ſe tenir coi.

* 1 Août 1787, p. 527.

*Mr. l'abbé de Chappe, en voïage depuis trois ſemaines, ignore très-certainement les réponſes faites à ſa lettre, inſérée le* 14 *du mois dernier dans le* Journal de Normandie. *Comme on en a mal ſaiſi le ſens, permettez,*

» rût frivole ni indifférente. Aujourd'hui que » nous croïons le bonheur du genre humain » attaché aux ballons, au gaz, à l'électricité, » au magnétiſme, &c. on écrit, on diſpute, » on s'échauffe, on ſe tourmente pour ces » graves objets; & il y auroit perſécution ſi » l'un des deux partis avoit aſſez de pouvoir » pour accabler l'autre ». —— Autres conſid. *Cat. phil.* n°. 379. 214. 436. 520.

*tez, Monſieur, à un ami de l'auteur, de vous adreſſer un petit commentaire.*

*Le deſſein de Mr. l'abbé de Chappe étoit de faire voir le peu de réalité de ce pouvoir merveilleux attribué aux pointes*, de ſoutirer en ſilence le feu du ciel ; *préjugé d'abord univerſel, mais dont les obſervateurs judicieux ſont enfin revenus depuis l'ouvrage de Mr. Marat ſur cette matiere, & dont notre jeune phyſicien avoit auſſi reconnu le vuide par une multitude d'expériences faites avec le cerf-volant électrique.*

*Que ce préjugé ait été univerſel, c'eſt ce que ne conteſtera aucun lecteur verſé dans l'hiſtoire de cette branche de la phyſique ; & le moïen qu'il ne le fût pas, étant un des points fondamentaux de la nouvelle doctrine ſur la foudre ! Jettez les yeux, Monſieur, ſur les expériences & obſervations de Mr. Franklin, vol. 2. pag. 42 & 45 ; & vous verrez qu'après avoir comparé les nuées orageuſes aux plateaux d'une balance ſuſpendue, les montagnes & les édifices à un poinçon fixé ſur le plancher au-deſſous des plateaux, & le conducteur à une aiguille adaptée au bout du poinçon, il infere que les nuées qui auroient paſſé au-deſſus des édifices, mais à trop grande diſtance pour les foudroïer, peuvent en être attirées aſſez près pour cela ; ce qui n'arrivera point, s'ils ſont armés d'un conducteur, parce qu'ils ſoutireront le feu de la nue avant qu'elle ſe ſoit ſuffiſamment rapprochée pour lancer la foudre.*

*Si*

*Si tel étoit le pouvoir des pointes, d'après le nombre des conducteurs élevés dans Paris, il ſeroit aſſez naturel de conclure qu'on auroit pu croire que nous ſerions enfin à couvert des orages. Je vais plus loin, & j'ajoute que ſi tel étoit le pouvoir des pointes, d'après le nombre prodigieux de corps pointus dont la ſurface du globe eſt hériſſée, on n'auroit que faire de parafoudres, les orages ne pouvant plus avoir lieu qu'en pleine mer & au milieu d'arides déſerts; car, dit Mr. Franklin, page 33 du 2 volume de l'ouvrage cité,* " *quand les nuages électriſés paſſent ſur un païs, les ſommets* „ *des montagnes & des arbres, les tours* „ *élevées, les pyramides, les cheminées* „ *des maiſons, &c. comme autant d'émi-* „ *nences & de pointes, attirent le feu élec-* „ *trique, & le nuage entier s'y décharge.* „

*Les correſpondans de Mr. l'abbé de Chappe affirment cependant qu'on n'a jamais attribué aux conducteurs la vertu de mettre un païs à l'abri des orages, mais ſeulement de diriger dans une certaine étendue la chûte du tonnerre. Après avoir cité l'auteur original, s'il étoit permis de citer ſon commentateur, je renverrois, pour toute réponſe, ces Meſſieurs aux pages 121 & 122 du même volume cité, dont le paſſage ſuivant eſt extrait, puiſqu'il eſt vérifié, dit Mr. Dalibard,* " *qu'une verge de fer, préſentant ſa* „ *pointe bien acérée vers un nuage chargé* „ *de tonnerre, tire en ſilence la matiere* „ *électrique; cette verge ſuffira pour le dé-*

„ *charger*

» *charger entierement de tout le feu qui y* » *eſt retenu, & elle opérera ce bon effet* » *d'autant plus ſûrement & plus facilement,* » *que la nuée orageuſe ſera plus près & plus* » *longtems à paſſer à portée de la pointe.* » *Delà, conclut Mr. Dalibart, réſultent* » *les avantages infinis de diſſiper preſque à* » *volonté la matiere du tonnerre, & de* » *préſerver de ſes atteintes les édifices tant* » *publics que particuliers* ,,. *S'il falloit d'au-* *tres autorités, elles ne manqueroient pas* *très-certainement.*

Dans le même journal (n°. 84) on lit ce qui ſuit. " Nous devons ajouter à ce que » nous avons rapporté depuis peu ſur les con- » ducteurs électriques, que M^r. l'abbé Felbi- » ger vient de publier en Allemagne, un » écrit dans lequel il entreprend de prouver » que les paratonnerres ne promettent une » ſûreté que pour une diſtance d'environ » quarante pas de chaque côté du bâtiment » qui en eſt muni; d'où il s'enſuit, comme » on l'a déja obſervé, que ces paratonnerres » doivent être très-rapprochés. Mais ſi les » bâtimens ſont conſidérables, voilà déja un » grand objet de dépenſe: il faut d'ailleurs » ſavoir bien diſpoſer & arranger les con- » ducteurs électriques, ſans quoi ils devien- » nent plutôt dangereux qu'utiles; & puis » eſt-il bien prouvé qu'ils ſoient des moïens » efficaces pour ſe préſerver des accidens fu- » neſtes du tonnerre? Nous avons lu, il y » a deux ou trois ans, dans un papier pu- » blic de province, une diſſertation où l'on

„ avançoit le contraire, & où l'on citoit des
„ exemples de ces malheureux accidens. Nous
„ ne formons que des doutes, & nous ſe-
„ rions flattés ſi quelque habile phyſicien vou-
„ loit prendre la peine de nous éclairer &
„ de trancher toute eſpece de difficulté. On
„ a bien cherché, dans le Journal de Nor-
„ mandie, à répondre à la lettre de M^r.
„ l'abbé de Chappe, que nous avons rapportée:
„ mais il nous paroît que l'auteur anonyme
„ de la réponſe s'éloigne un peu de la queſ-
„ tion. „

## NOUVELLES DIVERSES.

L'Empereur eſt arrivé à Vienne, le 20 Septembre, de retour de la Bohême. —— Le 15 l'Archiducheſſe Marie-Thereſe a quitté Florence pour ſe rendre à Dreſde. —— Le différent élevé entre le Roi de Sardaigne & la république de Gênes, commence à devenir très ſérieux. —— Les nouvelles de France, d'Eſpagne, de Portugal, d'Angleterre ſur-tout, ſemblent annoncer une guerre prochaine. —— Les Hollandois ont fait déclarer à la cour de Verſailles que les Etats-généraux aïant rétabli le Statthouder dans tous ſes droits, les troubles de ces provinces étoient finis. —— Le 23 le comte d'Aranda a eu à Verſailles ſon audience de congé. Le 24 le comte de Brienne a fait ſes remercîmens pour ſa nomination au département de la guerre. —— Le 23, il y a eu une émeute à Malines qui a coûté la vie à un officier & à quelques bourgeois. On prétend que des militaires y ont donné occaſion, mais on loue beaucoup la conduite du régiment de Vierſet: le duc d'Urſel a heureuſement appaiſé le tumulte, & la garde de la ville a été rendue à la

bourgeoiſie. Du reſte, quoique les eſprits ſoient encore agités, & que la bourgeoiſie armée continue à être très néceſſaire au maintien de l'ordre, on eſt perſuadé que les points qui reſtent à arranger, le feront au gré des États & du peuple. Le bruit cependant qui avoit couru de la ſuppreſſion prochaine du *ſéminaire-général* *, n'eſt pas encore réaliſé, mais on attend le décret de moment à autre. Ce retard vient, dit-on, de ce qu'un membre du gouvernement a propoſé de tranſporter tous les ſéminaires à Louvain, & de faire ainſi un ſéminaire-général diviſé en pluſieurs parties; mais ce plan n'a point été agréé; parce qu'il renferme preſque tous les inconvéniens de l'autre, qu'il eſt également contraire au Concile de Trente, à l'uſage de l'Egliſe univerſelle, au but même & à la nature de cet établiſſement. De ſorte qu'il n'y a qu'une voix dans le peuple & le clergé pour l'abolition totale, ſans exception ni modification aucune, d'un établiſſement qui a cauſé tant de troubles dans le païs, & dont Sa M. I., comme nous l'apprennent les députés de Flandre dans leur relation imprimée *, apperçoit les mauvais effets dans celui même qui eſt adminiſtré ſous ſes yeux, à Vienne.

* Voïez ſur cet objet le *Recueil des réclamations belgiques*, particuliérement t. 2, p. 60, 144. — T. 5, p. 120. — T. 8, p. 160.

*Exinaniſe uſque ad fundamentum in eâ.* Pſ. 136.

* Dern. Journ. p. 218.

## MORTS.

Jacques Conwai, comte de Conway, chevalier de St. Louis, ancien colonel au ſervice de France, chef de la branche de ſa maiſon, établie en France, eſt mort à Paris, le 9 Août dans la 91^e. année de ſon âge.

Dom Robert Hickman, Religieux Bénédictin de l'abbaïe de St. Hubert en Ardennes, y eſt mort le 11 Juillet dernier, vers les deux heures du matin, âgé de 67 ans. Cet eſtimable religieux qui a emporté à juſte titre

tre les regrets du public, étoit à la fois théologien, philoſophe & médecin. C'eſt en cette derniere qualité qu'après avoir été approuvé par l'univerſité de Louvain en 1760, il a paſſé une grande partie de ſa vie à ſecourir l'humanité ſouffrante. Il eſt peu d'endroits & dans la province de Luxembourg, & dans les pais circonvoiſins, où il ne ſe ſoit tranſporté, ordinairement à pied, pour y viſiter les malades avec autant de zele, que de déſintéreſſement. Si D. Robert fut actif, infatigable au dehors, il ne l'étoit pas moins dans ſa cellule. Il travailloit ordinairement dix heures par jour. Il a laiſſé une quantité prodigieuſe de Manuſcrits ſur toutes ſortes de matieres, particulierement ſur la médecine. Quelques-uns de ſes ouvrages ont été couronnés à l'académie de Bruxelles, & à celle de Munich de laquelle il étoit membre honoraire. On voit par-tout l'homme appliqué, l'homme ſavant, cherchant à être utile & dériver ſes études ſur la félicité publique. Le grand ouvrage qu'il a laiſſé ſur l'électricité, & dont le ſeul *proſpectus* a paru imprimé *, décele une imagination vive, & un grand fond d'invention dont l'auteur auroit tiré les choſes les plus ſolides, ſi le goût, ou la maladie des ſyſtêmes (car c'en eſt une) n'avoit point dérogé aux idées ſimples & vraies dans leſquelles l'auteur excelloit lorſqu'il ſe tenoit en garde contre les ſingularités. Si nous avons jugé un peu ſéverement cet ouvrage, on peut dire, que D. Jean-François dans la *Bibliotheque des écrivains de l'Ordre de St. Benoît*,

en parle avec une emphaſe qui ne donne pas de ſon jugement une idée fort brillante (a). L'étendue & la variété des connoiſſances de D. Robert, jointes à une extrême activité de caractere, a nui à l'exactitude & à la profondeur. Facile, prompt, abondant, il s'eſt livré à ſes richeſſes, & par une louable générosité il s'eſt empreſſé de les répandre, ſans trop s'aſſurer ni à lui-même, ni au public ce precieux moïen, qu'un ancien regardoit comme un don particulier du ciel, celui d'en jouir avec art & avec goût.

*Di tibi divitias dederunt, artemque fruendi.*

---

(a) Mr. Mercier, abbé de St. Léger de Soiſſons, dont nous avons plus d'une fois eu occaſion d'admirer les connoiſſances bibliographiques, a fait voir par une critique inſérée dans pluſieurs Journaux, qu'il n'y avoit dans cette *Bibliotheque* preſqu'aucun article où il n'y eût des bévues multipliées & pour l'ordinaire aſſez plaiſantes.

---

*Dans le dernier Journ p. 176, l. 26*, tranſcrit & commenté, *liſez* tranſcrite & commentée. —— *P. 205, l. 13*, renforce, *liſez* renforcent. —— *P. 208, l. 21 de la note*, nuntiaturarum, *liſez* nunciaturarum, *& la ſuiv.* Ne qua, *liſez* Nequa.